

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: +251 11 5 51 7700 Fax : +251 11 5 5178 44
Website: www.au.int

**TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ
TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR DE LA SANTÉ, LA
POPULATION ET LE CONTROLE DES DROGUES
(STC-HPDC-3)
29 JUILLET-02 AOÛT 2019, LE CAIRE, ÉGYPTÉ**

STC-HPDC-3/EXP/ SA24677
Original: anglais

Thème : "Augmentation du Financement Intérieur de la Couverture Universelle des Soins de Santé et de sécurité sanitaire pour tous les citoyens africains - y compris les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays".

**PLAN D'ACTION DE L'UNION AFRICAINE SUR LA
LUTTE CONTRE LES STUPEFIANTS ET LA
PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ (2019-2023)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Avant-propos	3
Resume Analytique	5
Sigles et abréviations	8
Glossaire des termes utilisés	10
I. INTRODUCTION	12
II. OBJECTIF GLOBAL	18
A. Mise en œuvre de mesures visant à réduire la demande de drogue et la résolution des problèmes de santé liés à la consommation de drogue	19
B. Accélération de la mise à disposition et de l'accès aux substances réglementées à des fins médicales et scientifiques tout en en prévenant le détournement	29
C. Adoption de mesures visant à réduire l'offre de drogue et à lutter contre les facteurs qui en favorisent le trafic: les armes à feu, la corruption et le blanchiment d'argent	32
D. Mise en œuvre de mesures de prévention de la criminalité et de la réforme de la justice pénale	38
E. Examen des questions interdisciplinaires touchant à la drogue et aux droits de l'homme pour tous les groupes vulnérables, en particulier les jeunes, les femmes, les enfants et les communautés	46
F. Examen de la situation en évolution : tendances et circonstances, menaces et défis imminents et persistants	57
G. Promotion du développement alternatif et des moyens de subsistance alternatifs	62
H. Renforcement d'une coopération internationale et régionale fondée sur le principe de la responsabilité commune et partagée	68
I. Amélioration de la gestion, de la surveillance, d'établissement de rapports, du suivi et de l'évaluation du plan d'action de l'UA sur la lutte contre la drogue et la prévention de la criminalité (2019-2023) aux niveaux continental, régional et national	72

Avant-propos



Je suis très heureux de vous présenter ce Plan d'action de l'Union africaine sur le contrôle des stupéfiants et la prévention de la criminalité (2019-2023) - cinquième cadre stratégique orientant le déploiement de la politique antidrogue sur le continent. Il est assorti d'un ensemble d'activités et de responsabilités à divers niveaux et doit servir de guide pour l'élaboration de politiques et de programmes nationaux de lutte contre les stupéfiants qui soit à la mesure des aspirations des peuples du continent.

Par ce plan d'action, l'Union africaine continue à promouvoir une approche multisectorielle, équilibrée et intégrée de la lutte antidrogue, en tenant compte des défis mondiaux qu'elle pose, notamment pour la santé, le bien-être socio-économique, la criminalité, le terrorisme et la sécurité au sein de nos États membres.

En 2012, l'Union africaine a adopté le plan d'action de l'UA sur la lutte contre les stupéfiants pour la période 2013-2018. Celui-ci est fondé sur la déclaration politique et le plan d'action des Nations unies de 2009 lequel propose une approche équilibrée et intégrée entre la réduction de l'offre de drogue, de la réduction de sa demande et de ses méfaits et la coopération internationale. Ce nouveau plan d'action tire parti des acquis réalisés au titre du cadre précédent et s'appuie sur les sept piliers opérationnels du document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (SEAGNU) sur le problème mondial de la drogue, qui s'est tenue en 2016.

Le nouveau cadre s'inspire également, entre autres, des trois conventions internationales sur la lutte contre les stupéfiants, de la position commune africaine sur la SEAGNU (2016) et des déclarations et décisions antérieures de la Conférence des ministres africains chargés du contrôle des drogues et, plus récemment, du Comité technique spécialisé sur la santé, la population et la lutte contre les stupéfiants, en tenant compte du principe de responsabilité partagée et commune.

Le problème des stupéfiants se pose dans les cinq régions d'Afrique et certaines d'entre elles vivent une véritable crise. L'Afrique est devenue non seulement un itinéraire de transit majeur dans le commerce mondial des stupéfiants, mais aussi un gros consommateur et une source majeure de stupéfiants. Le trafic s'est déplacé vers l'Afrique considérée comme une voie présentant des difficultés moindres. Le continent est en passe de devenir une plaque tournante du trafic et de la consommation de cocaïne et d'héroïne. Dans le même temps, on observe une croissance exponentielle du nombre de consommateurs de drogues et, de ce fait, une augmentation des problèmes liés à la consommation de drogues. Pour compliquer encore les choses, le taux de la population de jeune qui connaît une véritable explosion en Afrique, conjugué à un taux de chômage élevé, a provoqué une augmentation subite du nombre de jeunes consommateurs de drogues. Les drogues de synthèse deviennent un véritable fléau en Afrique, après le cannabis. L'utilisation non médicale des opioïdes représente également une source de préoccupation croissante pour la santé et la sécurité publiques.

Le rôle fondamental de la Commission demeure la coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ce plan d'action, ainsi que la mobilisation de l'assistance technique aux États membres par le moyen de partenariats stratégiques. Comme le stipule l'Agenda 2063, le plan directeur de l'Afrique pour la transformation sociale et économique, qui prône l'Afrique que nous appelons de nos vœux, l'Union africaine s'est engagée à accorder la priorité aux efforts de développement durable en s'attaquant à la pauvreté, à l'exclusion sociale et à la discrimination endémiques, suscitant ce faisant, des conditions propices à la création de moyens de subsistance licites et viables.

Pour consolider durablement notre crédibilité et construire l'Afrique que nous ambitionnons, nous devons passer du stade des vœux pieux à celui des réponses collectives pour faire face à ces défis. J'espère que ce plan d'action nous permettra de recentrer nos efforts sur la lutte contre le problème mondial de stupéfiants.



S.E. Mme Amira Elfadil
Commissaire aux Affaires Sociales

Résumé Analytique

Selon des rapports de 2018 des États membres de l'Union africaine, la consommation et le trafic de substances contrôlées ont augmenté dans les cinq (5) régions de l'UA. Une consommation croissante de cocaïne, de tramadol, de stimulants de type amphétamine (ATS), de nouvelles substances psychoactives (NPS) a été rapportée. La consommation et l'injection d'héroïne continuent à augmenter en Afrique orientale et australe, entraînant (du fait de l'absence de soins de santé nécessaires) des taux de transmission élevés du VIH et de l'hépatite chez les usagers de stupéfiants par injection, en particulier les femmes et les jeunes.

De grandes quantités d'héroïne sont expédiées par haute mer en Afrique de l'Est. De même que des quantités considérables de cocaïne sont acheminées au large des côtes de l'océan Atlantique et par les ports et les aéroports du continent. Les femmes, en particulier celles issues de milieux défavorisés, restent vulnérables au recrutement comme passeuses de drogue. En Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud, le trafic et/ou les détournements de lots licites de précurseurs chimiques et leur utilisation à des fins illicites sont fréquents, notamment pour ce qui est de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine. Ces détournements surviennent dans des régions où les stimulants de type amphétamine sont fabriqués à grande échelle dans des laboratoires clandestins. Il résulte de ces activités la vente en ligne de ces drogues, notamment des substances psychoactives

L'Union africaine a adopté dès 1996 des plans d'action de lutte contre les stupéfiants et la prévention de la criminalité lesquels ont abouti à la mise en place de mécanismes institutionnels au sein des États membres, des communautés économiques régionales et de la Commission de l'UA en vue de coordonner des réponses adaptées et cohérentes aux défis posés par la lutte antidrogue.

Les réponses formulées dans le plan d'action de l'UA de la lutte contre les stupéfiants et la prévention de la criminalité (2019-2023) (PAUA) reflètent la position commune africaine adoptée lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (SEAGNU) de 2016 sur le problème mondial de la drogue, ainsi que les sept (7) chapitres sur les recommandations opérationnelles contenus dans le document final de la SEAGNU. En outre, le PAUA contient deux piliers supplémentaires comportant des objectifs et des activités visant à prévenir la criminalité, et à coordonner la mise en œuvre du PAUA aux niveaux national, régional et continental.

L'objectif général du PAUA (2019-2023) est d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être socio-économique des populations africaines en s'attaquant au trafic de stupéfiants et à l'abus de consommation de drogue sous toutes ses formes et manifestations, y compris en prévenant la survenance de la consommation de stupéfiants.

Les objectifs et les résultats/activités prévus au titre des neuf (9) chapitres ou piliers du PAUA portent sur ce qui suit :

- I. Mesures en faveur de la réduction de la demande de stupéfiants et des problèmes de santé liés à la toxicomanie. Ces dernières sont axées sur la

prévention et le traitement de la toxicomanie et sont assorties de dispositions relatives à la formation de personnel et de spécialistes dans le domaine, à la formation à la parentalité, et l'inculcation d'aptitudes pratiques fondamentales aux enfants, la réduction des méfaits de la toxicomanie et la mise en œuvre de solutions alternatives aux poursuites pénales sanctionnant la toxicomanie.

- II. Disponibilité et accessibilité des substances réglementées à des fins médicales et scientifiques tout en veillant à empêcher leur détournement. L'effort portera sur la suppression des obstacles entravant l'accès aux médicaments, notamment pour le soulagement des patients souffrant de douleurs et la lutte contre l'utilisation ces substances à des fins non-médicales et contre les médicaments de contrefaçon.
- III. Mesures visant à réduire l'offre de stupéfiants et à contrer les épiphénomènes du trafic de stupéfiants : armes à feu, corruption et blanchiment d'argent, application de la législation sur les stupéfiants et partage des renseignements, et ratification des instruments de l'UA sur la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, le terrorisme et le trafic d'armes légères.
- IV. Adoption de mesures de prévention de la criminalité et de réforme de la justice pénale, en accordant une attention particulière à la coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée, les nouvelles formes de criminalité organisée telles que la cybercriminalité, la montée des gangs, l'extorsion, la violence et la gouvernance criminelle. Cette entreprise nécessite une évaluation continue de la situation de fragilité et de vulnérabilité, des risques encourus et des tensions et facteurs de stress inhérents aux sociétés qu'il y a lieu d'analyser. Par ailleurs, il importe d'accorder une importance capitale à la réforme de la justice pénale, notamment les problèmes de la surpopulation carcérale et des peines pénales qui doivent être remplacées par des sanction non privatives de liberté pour prévenir la récidive.
- V. Questions intersectorielles liées aux stupéfiants et aux droits de l'homme pour tous les groupes à risque, en particulier les jeunes, les femmes, les enfants et la collectivité. Ce volet permet aux décideurs politiques et aux autorités chargées de l'application des lois de privilégier les droits de la personne humaine à la santé et à la sécurité dans le contexte des drogues, et de veiller au respect de la dignité des personnes suivant un traitement de désintoxication. Il met également l'accent sur les mesures de protection des filles, des femmes, des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité contre les risques de toxicomanie. À cet égard, il est essentiel de mettre en place une surveillance épidémiologique nationale de la consommation, de la production et du trafic de stupéfiants de lancer des travaux de recherche et de collecte de données et de mettre en place des mécanismes nationaux de coordination de la lutte antidrogue.
- VI. Evolution de la situation : tendances et circonstances, défis et dangers qui se profilent à l'horizon. La mission est principalement axée sur la lutte contre la disponibilité et l'utilisation des substances psychotropes et de stimulants de

type amphétamine, la vente de ces drogues via Internet et l'importance de la coopération interrégionale en matière de tests médico-légaux de drogues.

- VII. Développement alternatif et autres modes de subsistance ciblant également les communautés de producteurs agricoles, et mise en place de programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) pour l'emploi des jeunes et des femmes notamment en vue du développement des infrastructures économiques et sociales.
- VIII. Coopération internationale et régionale fondée sur le principe de la responsabilité partagée et commune qui prévoit un rapprochement avec les partenaires internationaux en vue de l'obtention d'un soutien technique et financier, la participation à des forums régionaux, continentaux et internationaux et l'accélération des accords d'extradition et d'entraide judiciaire.
- IX La gestion, la supervision, la présentation de rapports, le suivi et l'évaluation du plan d'action de l'UA sur la lutte antidrogue et la prévention de la criminalité (2019-2023) aux niveaux continental, régional et national requièrent des actions de la part de la Commission de l'Union africaine pour rendre compte aux organes politiques de l'UA de la mise en œuvre et de l'impact du PAU (2019-2023).

ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

AFRIPOL	Mécanisme de l'Union africaine pour la Coopération Policière
AAM	Agence africaine des médicaments
ART	Thérapie antirétrovirale
ARQ	Questionnaire sur le rapport annuel
STA	Stimulants de type amphétamine
CUA	Commission de l'Union africaine
DIE CUA	Département de l'infrastructure et de l'énergie, CUA
UCD/DAS	Unité de contrôle des drogues au sein du département des affaires sociales, CUA
DPA CUA	Department of Political Affairs, CUA
DPS CUA	Département de la Paix et de la Sécurité, CUA
DREA/CUA	Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture, CUA
DAS CUA	Département des Affaires Sociales,
HRST CUA	Département des Ressources Humaines, de la Science et de la Technologie, CUA
SPPMERM CUA	Département de la Planification stratégique, du Suivi, de l'Evaluation et de la Gestion des Ressources, CUA
PAUA	Plan d'action de l'UA sur le contrôle des drogues et la prévention de la criminalité
PDDAA	Plan global de développement de l'agriculture africaine
CID	Département des enquêtes criminelles (police)
CND	Commission des stupéfiants
OSC	Organisation de la société civile
DDR	Réduction de la demande de drogue
DMP	Plan directeur des médicaments
DSR	Réduction de l'offre de stupéfiants
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
ENACT	Renforcement de la réponse de l'Afrique à la criminalité transnationale organisée
VHC	Virus de l'hépatite C
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
HONLEA	Chefs des services de répression des stupéfiants
TIC	Technologies de l'information et de la communication
IEC	Information, Education et Communication
ICUDDR	Consortium international des universités pour la réduction de la demande
ISSUP	Société internationale des professionnels de la toxicomanie
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
TMA	Traitement médicalement assisté
MdS	MdS Ministère de la santé
MdJ	Ministère de la justice
EM	États membres
NDCC	Conseil national de contrôle des drogues/Commission/Comité
NPS	Nouvelles substances psychoactives
NSP	Programme "Aiguilles et seringues"

PEN	Notification préalable à l'exportation
PICS	Système de notification des incidents concernant les précurseurs
UGP	Unité de gestion du programme
PWID	Consommateurs de Drogues Injectables
PWUD	Consommateurs de Drogue
PRISM	Projet de l'Organe international de contrôle des stupéfiants visant à surveiller le commerce des produits chimiques utilisés dans la fabrication illicite de STA
CER	Communauté économique régionale
RPCCO	Organisation de coopération des chefs de police régionaux
CDA	Communauté de développement de l'Afrique australe
SMART	programme mondial de surveillance des drogues synthétiques : analyse, situation et tendances de l'ONUDC.
IST	Infection sexuellement transmissible
SUD	trouble de consommation de substances
TB	Tuberculose
EFTP	Enseignement et formation technique et professionnels
ONUSIDA	Programme commun des Nations unies sur le VIH /sida
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, dont le siège est à Addis-Abeba, en Éthiopie
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
ONUDC BdR	Bureaux régionaux de l'ONUDC (4 en Afrique - basés au Caire, à Dakar, à Nairobi et à Pretoria)
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMS	Organisation mondiale de la santé

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS

Adapté à l'âge	Convient à un âge ou à un groupe d'âge particulier; dans le contexte des stupéfiants, fait référence aux informations sur l'éducation en matière de drogues et à leur mode de présentation.
Déjudiciarisation	Le tribunal a recours à une voie alternative au système de correction ou de punition en fonction des résultats souhaités et convenus.
DarkNet	Réseau informatique à accès restreint destiné à un usage caché/secret, qui peut également être employé pour le partage illicite de fichiers de particulier à particulier
Prevention de la Toxicomanie	Processus et activités axés sur les individus ou leur environnement pour prévenir la première prise de drogue ou de substance ou limiter le déclenchement de problèmes liés à la consommation de substances psychoactives.
Déstigmatisation	Suppression des associations négatives de ce qui était perçu comme un fait honteux ou répréhensible, au sens où on l'entend concernant la consommation de drogues et les personnes qui en font usage.
Traitement de La toxicomanie, réhabilitation et intégration sociale	Activités visant à aider les consommateurs de stupéfiants à débarrasser leur organisme des substances nocives, à leur fournir des conseils psychosociaux et familiaux dans le cadre de leur rétablissement, à les aider à adopter de nouveaux modes de comportements face à la drogue, à acquérir de nouvelles compétences, à obtenir un appui social et, enfin, à reprendre leurs études ou leur activité professionnelle.
Détection précoce intervention rapide	Identification des signes d'un abus de drogue et communication d'informations factuelles sur ses effets progressifs et sur la manière de sortir de la situation de dépendance.
Surveillance électronique	Dispositifs de surveillance électronique utilisés pour les personnes qui ont écopé d'une peine de détention à domicile.
Interventions fondées sur des données factuelles	Approche interdisciplinaire de la pratique clinique qui a débuté avec pour fondement des données factuelles et qui a été étendue aux professions de santé connexes, aux domaines d'enseignement et autres. En ce qui concerne la prévention et le traitement de la toxicomanie, les résultats de la recherche ont montré que certaines activités de prévention et de traitement ont donné de bons résultats, comme le confirment les normes de prévention et de traitement de la toxicomanie compilées par l'OMS/ONU DC
Les services de traitement à faible seuil	Commencent par un meilleur accès aux centres de soins de santé basés sur la réduction des risques pour les personnes qui se droguent, en imposant des exigences minimales aux patients et en offrant des services et des conseils qui les motiveront à sortir de leur dépendance et à cesser de faire usage de drogues.

Consommation illicite de drogues	Utilisation de stupéfiants à des fins non recherchées ou consommation de stupéfiants en quantités excessives.
Blanchiment d'argent	Le blanchiment d'argent est le processus qui consiste à donner l'impression que de grandes quantités d'argent provenant d'activités criminelles, telles que le trafic de drogue ou les activités terroristes, proviennent d'une source légitime.
Les nouvelles substances psychoactives	Les SNP sont définies comme "un nouveau stupéfiant ou psychotrope, sous forme pure ou en préparation, qui n'est pas contrôlé par les conventions des Nations unies sur les drogues, mais qui peut faire courir à la santé publique un risque comparable à celui que présentent les substances énumérées dans ces conventions
Services de consultation externe	Services de traitement de la toxicomanie ou de réinsertion dans un lieu ou un centre sans séjour de nuit, et qui incluent des services de conseil, des groupes d'entraide, des formations professionnelles et bien plus.
Pharmacovigilance	Pharmacovigilance connue également sous le nom de sécurité des médicaments, est la science pharmacologique relative à la collecte, la détection, l'évaluation, la surveillance et la prévention des effets indésirables des produits pharmaceutiques
Proportionnalité de la peine	Le principe de proportionnalité dans la détermination de la peine est l'idée selon laquelle la sanction doit être égale au crime. Le principe de proportionnalité est l'un des principaux objectifs de la détermination de la peine. Toutefois, elle n'est pas encore bien définie en ce qui concerne les peines pour les infractions liées à la drogue, en raison de la diversité des définitions et des points de vue sur la consommation de stupéfiants, leur usage excessif et leur trafic d'un pays à l'autre.
Substances psychoactives	Il s'agit de substances qui, lorsqu'elles sont absorbées ou administrées dans l'organisme, affectent les processus mentaux, comme par exemple la cognition.
Récidive	Il faut entendre le pourcentage d'anciens prisonniers qui sont arrêtés à nouveau pour un délit de même nature. Ce terme est fréquemment utilisé pour désigner les comportements criminels et la toxicomanie. (La récidive est synonyme du mot "rechute", qui est plus couramment utilisé en médecine et maladies de la dépendance.
Justice réparatrice	Se préoccupe de la réhabilitation des délinquants par la réconciliation avec les victimes et la communauté en général.
Inclusion sociale	L'inclusion sociale est le processus qui consiste à améliorer les conditions dans lesquelles les individus et les groupes participent à la vie en société - en améliorant les capacités, les possibilités et la dignité des personnes défavorisées sur la base de leur identité. L'inclusion sociale est un concept de premier plan dans la pratique de la santé mentale et elle vise à permettre à un individu de se sentir socialement inclus, indépendamment de son engagement physique dans la communauté.

Protection sociale	Il s'agit de mesures publiques et/ou privées destinées à protéger les individus contre les crises du cycle de la vie qui réduisent leur capacité à répondre à leurs besoins. Elle comprend toutes les formes de sécurité sociale, ainsi que les stratégies et programmes visant à soutenir et à garantir un niveau minimum de moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux de santé et aux soins essentiels pour tous.
Sécurité sociale	La "sécurité sociale" s'inscrit dans le cadre de la protection sociale et comprend l'assistance sociale, l'assurance sociale et les allocations sociales. Elle désigne les mesures publiques et/ou privées destinées à protéger les individus et les familles contre la précarité des revenus due à des aléas tels que le chômage, les accidents du travail, la maternité, la maladie, la mauvaise santé, l'invalidité, la vieillesse, l'entretien des enfants et le décès d'un membre de la famille (y compris l'assistance sociale, l'assurance sociale et les allocations sociales).
Hépatite virale	L'hépatite virale est une infection qui provoque une inflammation et des lésions du foie. Les virus des hépatites B, C et D peuvent provoquer des infections aiguës et chroniques, ou de longue durée.

I. Introduction

1. L'Afrique se trouve à la croisée des chemins en termes de lutte contre le fléau de la consommation de stupéfiants. En effet, le continent qui connaît une forte augmentation du trafic de drogue conjuguée à une expansion de la criminalité est également confrontée à une hausse rapide de la consommation de drogue et la prolifération des sites de production de drogues illicites, ainsi qu'à l'accroissement des volumes de stupéfiants faisant l'objet d'un trafic à l'intérieur du continent et à travers celui-ci¹. Le fléau de la drogue a de graves incidences sur la santé, notamment les troubles liés à la toxicomanie, le VIH/sida et autres maladies infectieuses, la malnutrition et la mort, de même qu'il est à l'origine de graves dangers sociaux tels que la discrimination, l'exclusion et la violence, qui constituent autant de problèmes à affronter. Par ailleurs, les marchés² illicites des stupéfiants offrent des débouchés lucratifs pour les activités criminelles. Le trafic de drogue est entre autres lié à la criminalité organisée, au blanchiment d'argent, aux flux financiers illicites et au financement du terrorisme.

La mise en péril de l'État de droit et de la bonne gouvernance résultant du trafic de drogue pose de nouveaux défis en termes d'échange de renseignements, de formation des fonctionnaires aux frontières et de renforcement de la préparation à la lutte contre les nouvelles formes de criminalité organisée telles que la cybercriminalité, les crimes de type mafieux - la montée des gangs, l'extorsion, la violence et la gouvernance³ criminelle. Les causes de la hausse de la consommation et du trafic de drogue sur le continent sont multiples. Il convient de citer notamment la pauvreté, l'exclusion sociale, les conflits, la violence et les traumatismes, l'inégalité entre les sexes, les fortes inégalités de revenus, la forte composante jeunesse de la population et le chômage des jeunes, les taux élevés d'urbanisation, les faibles ressources de la justice pénale, les facteurs de santé mentale et le manque de possibilités de traitement, la grande disponibilité des drogues, le manque d'espace et d'activités récréatives, les facteurs familiaux, le phénomène des sans-abri, etc.

2. Les défis mentionnés ci-dessus seront plus visibles à mesure que l'Afrique se rapprochera du jour de la réalisation de l'objectif de la libre circulation des personnes sur le continent⁴, de l'ouverture du ciel africain pour faciliter le tourisme, la migration des travailleurs et le commerce⁵ intra-africain, et de l'adoption de l'accord de libre-échange continental (ALE)⁶. On prévoit une augmentation significative des migrations à l'intérieur

¹ Plan d'action antidrogue de l'UE (2017-2020) (2017/C 213/02), Commission européenne, 2017, Bruxelles, Belgique

² Évaluation globale du trafic de drogue et de la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest. Commission de l'Union africaine. Janvier 2014

³ Évaluation globale du trafic de drogue et de la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest. Commission de l'Union africaine. Janvier 2014

⁴ Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement, un protocole au traité instituant la Communauté économique africaine (traité d'Abuja de 1991), adopté par la 30e session ordinaire de la Conférence de l'UA, Addis-Abeba, Éthiopie, 28-29 janvier 2018.

⁵ Lancement du marché unique du transport aérien africain par la 30e session ordinaire de la Conférence de l'UA, Addis-Abeba, Éthiopie, 28-29 janvier 2018

⁶ Accord continental de libre-échange, adopté par la 10ème session extraordinaire de la Conférence de l'UA, Kigali, Rwanda, 21-22 mars 2018

du continent au cours de la période initiale et une expansion substantielle des secteurs de l'économie informelle et de l'agriculture rurale. Les accords de libre-échange ouvrent des possibilités de mobilité accrue des substances illicites à travers les frontières et peuvent entraîner des changements dans les modèles de production rurale et un essor du trafic de substances illicites. Les populations migrantes peuvent être victimes de trafiquants internationaux profitant de leurs vulnérabilités spécifiques.

3. Sur le plan démographique, le continent a la chance d'avoir une forte population jeune qui, si elle est utilisée à bon escient, peut-être d'un apport remarquable puisqu'elle représente une grande partie de la classe ouvrière et peut donc fortement contribuer à un plus grand essor économique. Toutefois, cela n'est possible que si les jeunes sont protégés contre la toxicomanie et d'autres dangers. Outre l'atout démographique que représente la jeunesse, il existe une population croissante de personnes plus âgées qui recèlent un énorme potentiel qui mérite d'être exploité, mais aussi préservé, valorisé et mis au service du développement socio-économique de l'Afrique. Pourtant, cela n'est possible que si les jeunes sont protégés contre la toxicomanie et d'autres dangers. En revanche, l'augmentation de la population âgée peut se traduire par la nécessité de disposer de plus de médicaments et d'un accès plus important à des médicaments plus contrôlés pour les soins palliatifs.

La lutte contre la drogue et la prévention de la criminalité est essentielle à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable

4. L'Agenda 2063 de l'UA est le cadre stratégique de référence pour la croissance inclusive et le développement durable en vue de la transformation socio-économique du continent dans les 50 ans à venir. Le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063⁷ de l'UA, au titre de son Aspiration 3, "Une Afrique de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit", prévoit d'améliorer la qualité de la justice et de la gouvernance pour garantir les droits des citoyens africains, ce qui passe par la mise en place d'un système de justice équitable et démocratique. De même, l'aspiration 4, "Une Afrique pacifique et sûre", prévoit l'actualisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité afin d'y intégrer, entre autres, la lutte contre les tendances de la criminalité organisée, le trafic de stupéfiants (et la production illicite de drogues synthétiques considérée comme une nouvelle menace-).

5. Les principes directeurs et les conditions institutionnelles du cadre des deux aspirations mentionnées auront une incidence positive sur l'offre de drogue en ce sens qu'ils garantissent aux citoyens la possibilité de faire valoir leurs droits sociaux et d'obtenir justice au cas où ils ont besoin de se remettre des effets de la violence et de traumatismes (qui peuvent avoir déclenché la dépendance à la drogue). Par ailleurs, les résultats de la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'UA sur la réduction de la demande en drogue en général, y compris les conditions générales de lutte contre l'exclusion, sont présentés sous les Aspirations 1 et 6, qui préconisent de mettre fin à la pauvreté, de

⁷ Premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, un cadre stratégique commun pour une croissance inclusive et un Développement durable, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, 2015 “

s'attaquer au chômage des jeunes, de développer le potentiel humain et social de l'Afrique et d'élargir l'accès aux services de santé, en particulier pour les filles et les femmes.

6. Ces nobles aspirations ne pourront se matérialiser si l'effort portant sur la diminution de la demande et de l'offre de drogue, la réforme du système de justice pénale, entre autres objectifs prioritaires, ne sont pas accélérées au cours des prochaines années. Il en va de même pour la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies - en particulier la cible 3.5 ("Renforcer la prévention et le traitement de la toxicomanie, y compris l'abus de stupéfiants et la consommation nocive d'alcool"), les objectifs 1 à 5, 8, 10, 11, 12 et 16 ("Promouvoir des sociétés pacifiques et sans exclusive pour un développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place des institutions performantes, responsables et accessibles à tous à tous les niveaux").

Engagements marquants pris récemment sur la politique à suivre en matière de drogue aux niveaux continental, régional et national en Afrique



7. Au niveau onusien, le "Document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le problème mondial de la drogue⁸" de 2016 comporte un engagement commun des États membres à s'attaquer au problème mondial de la drogue et les sept chapitres des recommandations pratiques qui y sont formulées sont tout à fait pertinentes en ce qui concerne l'Afrique. En outre, les résolutions des 60e et 61e sessions de la Commission des stupéfiants des Nations unies (CND) de 2017 et 2018, respectivement, mettent en lumière des jalons pour la mise en œuvre des 7 chapitres du document final, émanant des expériences partagées par les États membres lors des travaux de la CND.

8. Au niveau de l'UA, la "Position africaine commune arrêtée pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (SEAGNU) sur le problème consiste en l'amélioration de la santé, la protection, la sécurité et le bien-être socio-économique des personnes par la réduction de la consommation de drogue et les dangers qui y sont liés et le trafic illicite de drogues et les crimes connexes", et que "...les politiques antidroque centrées entièrement ou de manière démesurée sur la répression, l'incarcération, la sanction et la répression n'ont pas réussi à éliminer l'offre, la demande et les effets néfastes du trafic illicite de drogue sur le continent. Ces politiques

⁸ Document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le problème mondial de la drogue de 2016, 30e session extraordinaire, Assemblée générale des Nations unies, New York, 19-21 avril 2016

ont eu des conséquences graves et inattendues qui ont touché de manière disproportionnée les pauvres et les marginaux, et ont créé un puissant marché du crime qui compromet la sécurité des États. Par conséquent, nous nous engageons à suivre une approche plus équilibrée et plus mesurée aux niveaux local, national, régional et international. L'effort doit porter sur la prévention de même qu'il faut considérer l'usage de stupéfiants comme un problème de santé publique ayant des causes et des conséquences socio-économiques et justifient la formulation d'un quatrième pilier distinct dans l'architecture internationale de lutte antidrogue. Les usagers de drogue doivent être protégés, plutôt que qu'êtres punis et avoir des ennuis judiciaires. Cela requiert la mise en place de mesures alternatives à l'arrestation, à la condamnation et à l'incarcération⁹. La position africaine commune reflète la position formulée dans le document final de la SEAGNU, et vice versa. En outre, ce dernier en son chapitre II, met l'accent sur l'amélioration de l'accès aux substances contrôlées à des fins médicales. L'UA a également adopté la Position Commune sur les substances contrôlées et leur accessibilité à des fins médicales pour le soulagement de la douleur en 2012¹⁰. Un plan d'action révisé de l'UA sur la lutte contre les stupéfiants et la prévention de la criminalité (2019-2023) devra donc être basé sur les chapitres du document final de la SEAGNU et adapté au contexte africain, et ce afin de parvenir à un équilibre général entre la réduction de la demande et de l'offre de stupéfiants et l'accessibilité des substances contrôlées à

Les sept chapitres du document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (SEAGNU) de 2016 sur le problème mondial de la drogue

1. Recommandations opérationnelles sur la réduction de la demande de drogue et les mesures connexes, y compris les mesures de prévention et de traitement et d'autres questions liées à la santé
2. Recommandations pratiques visant à garantir la disponibilité et l'accès aux substances réglementées uniquement à des fins médicales et scientifiques, en prévenant leur détournement
3. Recommandations pratiques sur la réduction de l'offre de drogue et les mesures connexes ; l'efficacité de la répression ; les réponses à la criminalité liée à la drogue ; la lutte contre le blanchiment d'argent et la promotion de la coopération judiciaire
4. Recommandations pratiques sur les questions intersectorielles : drogues et droits de l'homme, jeunesse, enfants, femmes et communautés.
5. Recommandations opérationnelles sur les questions intersectorielles relatives à la lutte contre le problème mondial de la drogue : réalité en évolution, tendances et circonstances existantes, défis et menaces nouveaux et persistants, y compris les nouvelles substances psychoactives, conformément aux trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues et aux autres instruments
6. Recommandations opérationnelles sur le renforcement de la coopération internationale fondée sur le principe de la responsabilité commune et partagée.
7. Recommandations opérationnelles sur le développement alternatif ; coopération régionale, interrégionale et internationale en matière de politique équilibrée de lutte antidrogue orientée vers le développement ; traitement des questions socio-économiques.

de l'UA, ce qui confirme que l'Afrique n'est plus seulement une zone de transit dans le

⁹ Document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le problème mondial de la drogue de 2016, 30e session extraordinaire, Assemblée générale des Nations unies, New York, 19-21 avril 2016
Rapport de la 5e session de la Conférence de l'UA des ministres de la lutte antidrogue, Addis-Abeba, Éthiopie, 8-12 octobre 2012.

commerce mondial des stupéfiants, mais aussi un grand consommateur¹¹. Si le cannabis reste la substance la plus consommée après l'alcool, on constate une consommation croissante de cocaïne, d'héroïne, de tramadol, de stimulants de type amphétamine (STA), ainsi que de nouvelles substances psychoactives (SNP). Dans les pays d'Afrique orientale et australe, la consommation d'héroïne, ainsi que la consommation de drogues par injection, sont en hausse. Les taux de transmission du VIH et de l'hépatite sont également élevés chez les personnes faisant usage de drogue par injection, en particulier chez les femmes et les jeunes.

10. Le détournement de précurseurs chimiques, en particulier l'éphédrine et la pseudoéphédrine à des fins illicites, a été constaté en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud. Ceux-ci proviennent de régions où les STA sont fabriqués à grande échelle dans des laboratoires clandestins, ou dans des cuisines de particuliers dans le cas d'une production et d'un trafic à petite échelle. L'Afrique du Sud a signalé la vente de stupéfiants en ligne. De même, des quantités considérables d'héroïne sont acheminées en haute mer en Afrique de l'Est, et de cocaïne au large des côtes dans l'océan Atlantique, tandis que les livraisons par voie terrestre passent par les ports et les aéroports de tout le continent. Les femmes, en particulier celles issues de milieux défavorisés, restent vulnérables aux recrutements comme passeuses de stupéfiants.

Réalisations des plans d'action continentaux précédents sur la lutte antidrogue et la prévention de la criminalité (PAUA)

11. Depuis la mise en œuvre de la première loi sur la lutte antidrogue en 1996, les États membres de l'UA ont créé des unités ou des divisions de lutte contre les stupéfiants, pour la plupart au sein de leurs ministères de la police ou de la sécurité de l'État. Au fil du temps, un changement progressif s'est opéré, et les ministères de la santé et du développement social se sont vus confiés la mission conjointe ou unique de coordination de la mise en œuvre de stratégies nationales de lutte antidrogue ou de plans directeurs de lutte contre la drogue (DMP). À l'heure actuelle, près de 80 % des États membres de l'UA ont des comités interministériels antidrogues qui se réunissent régulièrement, et 62 % mettent en œuvre des stratégies révisées de lutte antidrogue et établissent des rapports¹² annuels rendant compte de la situation dans ce domaine. Certains d'entre eux vont bientôt commencer à revoir leurs plans directeurs en collaboration avec la Commission de l'UA, l'Office de l'ONU contre les stupéfiants et le crime (ONUDC) ainsi que d'autres partenaires internationaux.

12. La mise en œuvre des plans d'action de l'UA sur la lutte antidrogue et la prévention de la criminalité a été renforcé par Les stratégies régionales de lutte antidrogue lancées par les communautés économiques régionales (CER), telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SACD) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) Les communautés Economiques Régionales sont parvenues à renforcer la

¹¹ Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action de l'UA sur la lutte contre la drogue (2013-2017) pour la période 2014-2016. Rapport soumis au CST-HPDC-2, 20 - 24 mars 2017, Addis Abeba, Ethiopie

¹² Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action de l'UA sur la lutte contre les stupéfiants (2013-2017) pour la période 2014-2016. Rapport soumis au CST-HPDC-2, 20 - 24 mars 2017, Addis Abeba, Ethiopie

surveillance épidémiologique des tendances de la consommation et du trafic de drogues dans les régions et dans certains Etats membres. Par ailleurs, certaines difficultés ont été rencontrées puisque des partenaires ont réduit leur contribution financière. Au niveau continental, le projet "Renforcement des capacités de recherche et de collecte de données pour la prévention et le traitement de la toxicomanie en Afrique" a été lancé en 2015 avec le soutien du gouvernement des Etats-Unis, projet qui a été déployé dans 15 Etats membres (3 dans chacune des 5 régions de l'UA.) Ce dernier avait pour objectif général de développer et de mettre en œuvre un système de surveillance des substances médicamenteuses axé sur la santé publique en vue de la collecte et de la diffusion de données fiables sur la consommation de drogue et les problèmes qui y sont associés en Afrique. En complément des informations provenant des systèmes de surveillance, il est impératif de mener des travaux de recherche et de collecte de données sur les stupéfiants par le moyen d'enquêtes en milieu scolaire, professionnel et communautaire et d'études qualitatives sur les populations ciblées. Une meilleure connaissance et compréhension de la problématique de la consommation et du trafic de stupéfiants facilitera l'élaboration, la révision et la mise en œuvre de stratégies efficaces de lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants aux niveaux régional et national pour la prise en charge des problèmes qui y sont associés.

Les réalités d'aujourd'hui prises en compte dans le Programme d'Action de l'UA (PAUA) révisé (2019-2023)

13. Le PAUA révisé s'appuie sur les actions déjà en cours dans les États membres et dans certaines régions d'Afrique, notamment les activités de recherche, de formation et de prévention pouvant être mises en commun et profiter à d'autres pays ainsi que sur le succès remporté en matière de formation à la réduction de la demande de drogue, la prévention et traitement, assurée par l'unité chargée de la gestion du programme de lutte antidrogue de la CUA et par d'autres partenaires dans les États membres. En outre, les mesures visant à prévenir la transmission d'infections hématogène associées à la consommation de drogue, telles que le VIH et l'hépatite virale, sont davantage prises en compte dans la version révisée du PAUA. Celle-ci reconnaît le droit à la santé de tous les citoyens et la complexité de gestion du problème de la toxicomanie. Les enfants et les proches des personnes souffrant de toxicomanie ne doivent en aucun cas subir les conséquences de la perte d'un parent ou d'un proche. Les usagers de drogues doivent être soutenus pour surmonter les problèmes auxquels ils sont confrontés.

14. La disponibilité et l'accessibilité des médicaments pour le soulagement de la douleur et de la souffrance demeure un immense défi en Afrique aussi la majorité des patients nécessitant un traitement médicamenteux meurent-ils dans la douleur. Les ministres de l'UA chargés du contrôle des médicaments ont adopté une position commune à cet égard en 2012 reprenant à leur compte les conclusions de la SEAGNU sur l'accès et la disponibilité des substances contrôlées à des fins médicales et scientifiques, tout en empêchant leur détournement. Ces questions sont traitées en priorité dans le plan d'action révisé de l'UA sur le contrôle des stupéfiants et la prévention de la criminalité (2019 - 2023).

15. Le PAUA relève également les défis actuels de la réduction de l'offre de drogue, le détournement des précurseurs chimiques, du marché de drogue en ligne, des

nouvelles substances psychoactives et de la corrélation entre le trafic de drogue et le crime organisé - le trafic de drogue étant habituellement le premier maillon de la chaîne des échanges illicites. À cet égard, le PAUA révisé met en exergue la violence liée à la drogue et le profilage des acteurs de haut niveau et facilitateurs du trafic de drogue et la criminalité associée (trafiquants d'armes illégales, fonctionnaires corrompus et blanchisseurs d'argent).

16. Abordant la problématique du genre, des jeunes, des enfants et de la communauté, le PAUA révisé préconise le resserrement des liens avec la famille élargie dans le contexte africain, car le fait de devoir s'occuper d'un fils ou d'un petit fils souffrant de toxicomanie est un phénomène nouveau pour les parents, les grands parents et les tuteurs. Il est moins difficile pour les familles de dispenser des soins physiques aux personnes vivant avec le VIH/SIDA en termes de culture et de normes africaines. Cependant, la plupart des parents et des aînés n'ont pas l'expérience souhaitée pour accompagner les jeunes qui sont sous l'emprise des stupéfiants ou qui souffrent de problèmes liés à la drogue.

17. Outre la reprise des conclusions de la SEAGNU, le PAUA révisé accorde une importance de premier plan à la promotion du développement alternatif au sens large du terme et à la culture du cannabis et au moyen de son remplacement par d'autres activités de production. Le PAUA accorde la priorité au soutien des petites entreprises, notamment par la formation professionnelle voire la recherche d'alternatives à la vente d'alcool. Il souligne la nécessité de mettre en place des infrastructures et prestations de services dans les zones vulnérables à l'usage et au trafic de drogue en vue de stimuler la création d'emploi et le développement socio-économique.

18. Enfin, le PAUA révisé prévoit l'établissement de liens de coopération internationale et de coordination continentale pour sa mise en œuvre en y associant tous les acteurs et partenaires internationaux et nationaux concernés. À ce propos, la Commission de l'Union africaine a été l'un des partenaires fondateurs de la Société internationale des professionnels de la toxicomanie (ISSUP) en 2015. L'ISSUP est un point de contact pour l'information sur la prévention et le traitement de la consommation de substances psychoactives et la formation du personnel de prévention et de traitement. Les États membres et les organisations africaines ont joué un rôle très actif dans son développement, le Kenya ayant accueilli la 4^e conférence internationale de l'ISSUP en décembre 2018 - la première en sol africain. Autre aspect important de la coopération internationale, le rôle de l'Afrique au sein du Consortium international des universités pour la réduction de la demande (ICUDDR), qui encourage l'enseignement et la formation universitaires en matière de prévention et de traitement de la toxicomanie et d'interventions de santé publique.

II. Objectif général

19. L'objectif primordial du plan d'action de l'UA sur la lutte contre les stupéfiants et la prévention de la criminalité (2019-2023) est d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être socio-économique des populations africaines en combattant le trafic de stupéfiants et l'abus de consommation de drogue sous quelque forme que ce soit et en prévenant l'apparition des stupéfiants.

A. MISE EN ŒUVRE DE MESURES VISANT À RÉDUIRE LA DEMANDE DE STUPÉFIANTS ET PRISE EN CHARGE DES PROBLÈMES DE SANTÉ LIÉS À LEUR CONSOMMATION

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF A1 --- PRÉVENIR LA PRISE DE DROGUE DANS TOUTES LES TRANCHES D'ÂGE, HOMMES, FEMMES, ET JEUNES À RISQUE, EN METTANT EN ŒUVRE UNE MÉTHODE SCIENTIFIQUE DE PRÉVENTION FONDÉE SUR DES DONNÉES AVÉRÉES				
a) Création d'un point de contact national sur la prévention de la toxicomanie et la formation des personnes de contact sur la mise en œuvre des normes internationales de prévention fondées sur des données avérées, notamment les normes internationales de l'ONUDC/OMS sur la prévention de la toxicomanie- 2 ^e version mise à jour https://www.unodc.org/documents/prevention/standards_180412.pdf et les normes continentales minimales de qualité pour la prévention et le traitement de la toxicomanie (adoptées par la 5 ^e session de la Conférence des ministres de la lutte contre les stupéfiants de l'Union africaine, en octobre 2012) dans de multiples contextes.	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres qui ont mis en place des unités de prévention de la toxicomanie # Nombre d'États membres qui ont organisé des formations sur les approches de prévention en matière de toxicomanie	État membre Prévention/réduction de la demande Points de contact PC EM CER ONUDC ROs CUA UCD/DAS OSC
b) Engager le secteur privé, les principaux ministères, les universités, les OSC, les organisations religieuses, les écoliers, les jeunes, les adultes et les plus âgés dans le processus de planification et d'exécution des activités de prévention fondées sur des données avérées dans le cadre d'une approche de partenariat intégrée.	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres qui ont fait participer le secteur privé, les principaux ministères, les OSC, les institutions religieuses et d'autres parties prenantes dans les activités de planification et d'exécution de la prévention	PC EM CER BR DE L'ONUDC CUA UCD/DAS OSC
c) Organiser des campagnes de sensibilisation sur le danger de la toxicomanie par l'organisation de débats et de concours de dissertation dans les écoles, basés sur des données probantes et adaptés à l'âge des élèves, afin de renforcer leur résilience, de mettre en lumière les faits relatifs à la drogue et la nécessité de déstigmatiser et d'intégrer socialement les élèves qui ont commencé à faire usage de drogues, notamment en les faisant participer à des activités sportives, culturelles et de loisirs dans le but de prévenir l'apparition de l'usage de drogues et/ou le retarder. Le rôle de l'internet est crucial dans l'effort de sensibilisation aux dangers de la toxicomanie.	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres ayant déclaré avoir mené des activités de sensibilisation à la prévention de la toxicomanie à l'intention des élèves des écoles, filles et garçons	PC EM CER BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
d) Mener des campagnes ciblées, fondées sur des données concrètes, sur les réseaux sociaux, à l'intention des étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur et des jeunes non scolarisés, sur les risques liés à la consommation de drogue, avec des informations sur les moyens d'éviter la consommation de drogue et sur les moyens de s'en défaire.	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres qui ont déclaré avoir lancé ou relancé des campagnes dans les médias sociaux à l'intention des étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur et des jeunes non scolarisés sur les risques liés à la toxicomanie, les moyens d'éviter d'en prendre et de s'en sortir	PF EM CER, BR de l'UNODC CUA/DCU/DAS OSC
e) Impliquer les médias traditionnels (journaux, télévision et radio) et l'industrie du loisir (feuilletons, films, etc.) dans la diffusion d'informations sur les stupéfiants auprès de la population adulte, en mettant l'accent sur la réduction de la stigmatisation, le soutien aux usagers de stupéfiants, l'appui aux stratégies de "retour au travail" et l'aide aux personnes âgées et aux soignants traditionnels pour leur permettre de traiter des usagers de stupéfiants parmi les membres de leur famille ou de leur communauté	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres ayant produit des articles écrits, des talk-shows et des discussions pour adultes sur les faits entourant la toxicomanie, la déstigmatisation et l'assistance proposée, y compris les programmes de prévention sur le lieu de travail	PC EM CER BR de l' ONUDC BR CUA DCU/DAS OSC
f) Engager les médias, les dirigeants communautaires, les organisations religieuses et les autres parties prenantes dans la communication et la formation sur les approches et les compétences familiales et parentales jugées les plus utiles et les plus efficaces en termes de coûts pour la prévention et le traitement de la toxicomanie	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres ayant organisé une formation aux compétences parentales pour la prévention et le traitement de la toxicomanie	PC EM CER BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC
g) Diffuser du matériel visuel d'IEC visant à responsabiliser les femmes et les jeunes filles sous emprise des stupéfiants pour leur faire acquérir des capacités d'adaptation et des compétences parentales de base d'autant qu'elles travaillent dans l'économie formelle, les marchés ouverts et salons de coiffure y compris dans les bidonvilles.	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres qui ont diffusé du matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC) dans les lieux de travail, les marchés en plein air, les bidonvilles et auprès des travailleuses sous l'emprise de stupéfiants, pour l'acquisition de compétences de base et compétences parentales	OC EM CER BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC
h) Participer à la formation de la Société internationale des professionnels de la toxicomanie (ISSUP) afin d'augmenter le nombre de professionnels de la prévention qualifiés et de partager les meilleures pratiques	En cours	EM, CER, CUA DCU/DAS	#des EM ayant participé aux formations de l'ISSUP pour augmenter le nombre de professionnels de la prévention	PC EM CER ONUDC BR CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
i) échange de bonnes pratiques entre les États membres de l'UA concernant les activités de prévention fondées sur des données probantes pour les enfants et les jeunes, les jeunes filles et les femmes, les travailleurs et leurs familles, avec les enseignants, les travailleurs sociaux, les travailleurs de première ligne (par exemple les coiffeurs), les chefs religieux, traditionnels et communautaires et le personnel des services de maintien de l'ordre	En cours	EM, CER, CUA DCU/DAS	- Le rapport biennal de la CUA comprend une partie sur les meilleures pratiques partagées entre les États membres, qui met en évidence les résultats positifs des interventions de prévention ciblées	PC EM CER BR DE L'ONU DC CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur(s)	Principales sources de données
OBJECTIF A2 --- RENFORCER LES CAPACITÉS DE TRAITEMENT DES TROUBLES LIÉS À LA TOXICOMANIE, DE RÉHABILITATION, DE RÉTABLISSEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE				
a) Créer un point de contact national sur le traitement de la toxicomanie et former des personnes - ressources pour la mise en œuvre de normes internationales fondées sur des données avérées, notamment les normes continentales minimales de qualité pour la prévention et le traitement de la toxicomanie (adoptées par la 5 ^e session de la Conférence des ministres de la lutte contre la drogue de l'UA, en octobre 2012) et les normes internationales de l'UNODC/OMS pour le traitement des troubles liés à la toxicomanie https://www.unodc.org/documents/.../CND/CND.../ECN72016_CRP4_V1601463.pdf	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres ayant créé une coordination nationale sur le traitement de la toxicomanie # Nombre d'États membres qui ont organisé des formations sur le traitement de la toxicomanie	PC EM CER BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS OSC
b) Faire participer le secteur public, le secteur privé, les universités, les OSC, les institutions religieuses à la planification et à l'exécution des activités de traitement, de réhabilitation et de réinsertion sociale - traitement fondé sur des données concrètes conformément aux deux i	En cours	EM CER	# Nombre d'États membres ayant fait participer le secteur privé, les OSC, les organisations religieuses et les parties prenantes à la planification et à l'exécution des activités de traitement, de réadaptation et de réinsertion sociale conformément aux approches et pratiques de traitement fondées sur des données concrètes.	PC EM) CER ONU DC BR CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur(s)	Principales sources de données
c) Renforcement des services de détection précoce, de dépistage, d'interventions brèves et d'orientation vers un traitement pour les personnes qui consomment des drogues et formation des enseignants, des infirmières et des policiers aux interventions brèves	En cours	EM	# Nombre d'EM ayant formé des enseignants, des infirmières et des policiers à la détection préventive, au dépistage, aux interventions ponctuelles et à l'orientation vers un traitement	PC EM CER BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS OSC
d) Faciliter l'accès au traitement pour les usagers de stupéfiants, y compris les femmes, aux soins à bas prix, aux services de consultation externe et aux centres de traitement résidentiels (si nécessaire et si possible) et pour le dépistage volontaire de la comorbidité du VIH et du VHC, le tout conformément aux normes de traitement de qualité approuvées	En cours	EM	# Nombre d'États membres ayant établi <ul style="list-style-type: none"> o Prestations services à bas prix o Services de consultation externe o Traitement en établissement o Le dépistage volontaire du VIH et du VHC, y compris pour les femmes et les jeunes filles 	EM ((PF) CER BR de l'ONU DC BR CUA DCU/DAS OSC
e) Mettre en œuvre des programmes de traitement fondés sur des données concrètes pour les usagers de stupéfiants qui en ont besoin dans les situations de "public captif" des maisons de correction, des prisons et des hôpitaux psychiatriques, avec évaluation de la comorbidité et traitement des troubles psychiatriques, et dépistage et traitement du VIH et du VHC sur une base volontaire (tout en s'engageant également à réduire le nombre) d'incarcérations liées à l'usage de stupéfiants.	En cours	EM	# Nombre d'États membres ayant mis en place un mécanisme de coordination entre le ministère de la santé et le ministère de la justice afin de dispenser un traitement approprié aux personnes handicapées dans les prisons et les maisons de correction. # Nombre d'États membres qui ont mis en place un programme de traitement des troubles liés à la toxicomanie dans les hôpitaux psychiatriques	EM (PF) CER ONU DC BR CUA DCU/DAS OSC
f) Mise en place des programmes de réinsertion sociale et d'orientation professionnelle pour les usagers de stupéfiants en voie de guérison, les PVVIH en contact avec le système de justice pénale, les résidents d'anciens foyers de réhabilitation et les PVVIH souffrant de troubles mentaux comorbides	En cours	EM	# des EM qui ont aidé les usagers de drogues en voie de guérison à accéder à : <ul style="list-style-type: none"> o un logement o un emploi o education o des relations familiales 	PF EM CER ONU DC BR CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur(s)	Principales sources de données
g) Encourager l'élaboration de programmes continentaux, régionaux et nationaux de traitement des troubles liés à la consommation de stupéfiants, notamment en association avec le Plan de Colombo pour le programme de traitement universel et le programme de prévention universel	En cours	EM, Plan de Colombo, CUA DCU/DA	# Nombre d'États membres qui ont élaboré leurs propres programmes de formation à la prévention, au traitement et à la réinsertion sociale pour les personnes souffrant de troubles liés à la consommation de substances.	(EM (PF) CER ONUDC BR CUA DCU/DAS OSC
h) Promouvoir la participation au Consortium international des universités pour la réduction de la demande (ICUDDR) afin d'augmenter le nombre de professionnels de la prévention et du traitement formés.	En cours	EM, Plan de Colombo, CUA	# Nombre d'États membres disposant d'un organisme de certification pour l'éducation et la formation à la prévention et au traitement des toxicomanies	(EM (PF) Plan Colombo CER BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC
i) Promouvoir le développement d'une main-d'œuvre continentale, régionale et nationale pour le traitement, la réhabilitation et l'intégration sociale des personnes souffrant de troubles liés à la consommation de stupéfiants.	En cours	EM, Plan de Colombo, CUA DCU/DAS	# Nombre d'États membres qui ont augmenté le nombre de travailleurs et de professionnels formés au traitement des troubles liés à la consommation de substances au cours des deux dernières années # Nombre d'États membres qui ont créé une association professionnelle et un réseau agréé de travailleurs et de professionnels de la prévention et du traitement des troubles liés à la consommation de stupéfiants.	PF EM Plan Colombo ICUDDR CUA DCU/DAS OSC
j) Promouvoir la formation et l'implication des guérisseurs traditionnels et des autorités religieuses et culturelles dans le traitement et la réhabilitation des usagers de stupéfiants, y compris l'utilisation de médicaments traditionnels et la méthodologie de conseil	En cours	EM, Guérisseurs traditionnels.	# des EM qui impliquent les guérisseurs traditionnels, les autorités religieuses et culturelles dans le traitement et la réhabilitation des PWUD.	PF EM « Guérisseurs traditionnels" associations religieuses et culturelles OSC
k) Faciliter le financement et le soutien aux OSC pour la formation du personnel et pour les programmes de traitement, de réhabilitation et d'intégration sociale des usagers de drogues	En cours	EM OSC	# Nombre des EM ayant facilité le financement et le soutien aux OSC travaillant dans le secteur du traitement des troubles liés à la consommation de substances psychoactives.	OSC PF EM Les OSC dans le secteur du traitement des toxicomanies

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur(s)	Principales sources de données
l) Échanger les meilleures pratiques avec les autres États membres de l'UA concernant les thérapies de traitement des usagers de drogues, y compris les enfants et les jeunes, les femmes et les filles, les hommes qui occupent un emploi et les chômeurs, les usagers en rapport avec le système de justice pénale et les personnes souffrant de troubles mentaux comorbides, afin d'éviter la stigmatisation	En cours	EM CER PMU CUA	- Le rapport biennal de la CUA comprend une partie sur les meilleures pratiques partagées entre les États membres, illustrant les résultats positifs des interventions en matière de traitement, de réadaptation et de réinsertion sociale	CUA, CER, Rapports des BR et des EM de l'ONU DC, rapports de formation, associations professionnelles

<p>a. Mettre en œuvre la recommandation de l'OMS/ONUSIDA/ONU DC sur le dispositif complet de services de santé pour les personnes qui consomment des drogues injectables, qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Programmes d'échange d'aiguilles et de seringues ii. Traitement de la toxicomanie : a) Traitement de substitution aux opiacés (TSO) b) Autre traitement de la toxicomanie iii. le dépistage du VIH et le service conseil iv. Thérapie antirétrovirale (ART) v. Prévention et traitement des infections sexuellement transmissibles (IST) vi. Programmes de préservatifs pour les personnes handicapées et leurs partenaires sexuels vii. Information, éducation et communication (IEC) ciblées pour les personnes handicapées et leurs partenaires sexuels viii. Diagnostic et traitement de l'hépatite virale et vaccination contre celle-ci ix. Prévention, diagnostic et traitement de la tuberculose (TB). Le rôle de l'internet est crucial dans l'éducation sur la réduction des dangers liés à la drogue. 	En cours	EM, CER	<p># Nombre d'États membres ayant dispensé au personnel des établissements de traitement de la toxicomanie une formation complète sur l'ensemble du traitement</p> <p># Les États membres qui mettent en œuvre l'ensemble des services de soins de santé pour les personnes handicapées</p> <p># Nombre d'États membres qui offrent des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues</p> <p># Nombre d'États membres qui ont mis en place des programmes de distribution de préservatifs pour les personnes atteintes du sida</p> <p># Nombre d'États membres qui ont effectué un dépistage facultatif chez les usagers de drogues et offert des services de consultation pour le VIH</p> <p># d'Etats membres qui ont traité les usagers de drogues pour le VIH</p> <p># Nombre d'États membres qui traitent les usagers de drogues pour la tuberculose</p>	EM CER, BR de l'UNODC CUA DCU/DA S OSC
b. Prévention et prise en charge du VIH, des IST, du VHC et de la tuberculose parmi les populations consommatrices de drogues, y compris les détenus, les résidents des établissements correctionnels et les personnes qui consomment des drogues dans les services psychiatri	En cours	EM, CER	# of MS that offer people PWUD sexual and reproductive health services to prevent and manage STIs# Nombre d'Etats membres qui offrent aux usagers de drogues des prestations de santé sexuelle et reproductive pour la prévention et la prise en charge des MST.	EM((PF) CER ONU DC BdR CUA DCU/DA S OSC

<p>c. Développer, le cas échéant, les services visant à réduire les conséquences fâcheuses des troubles liés à l'utilisation des opioïdes afin de prévenir les décès par surdose d'opioïdes, qui ne sont pas directement liés à des infections hématogènes, comme le recommande l'OMS pour les personnes qui consomment des drogues injectables. Voir "Initiative conjointe ONUDC/OMS S-O-S - Stop Overdose Safely</p>	<p>En cours</p>	<p>EM</p>	<p># Nombre d'États membres mettant en œuvre un traitement de substitution aux opioïdes, comme la méthadone et la buprénorphine, pour les personnes souffrant de troubles liés à l'utilisation d'opioïdes, y compris l'héroïne # Nombre d'États membres donnant accès à la naloxone et disposant de partenaires et de répondants de première ligne potentiels, y compris des membres de la famille formés à son administration en cas d'overdose</p>	<p>PF EM Conseils nationaux de lutte contre le sida EM CER BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC</p>
<p>d. Échange des meilleures pratiques sur les personnes qui s'injectent des drogues (PWID) avec les autres États membres de l'Union africaine : 1) les programmes de prévention et de traitement des infections hématogènes ; 2) ceux de la tuberculose et des MST ; 3) la mise en œuvre des PSN ; 4) les CMC et la gestion d'urgence des programmes de surdose d'opiacés.</p>	<p>En cours</p>	<p>EM, CER, CUA DCU/DAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport biennal de la CUA comprend une partie sur les meilleures pratiques échangées entre les États membres, illustrant les résultats des PNS, du dépistage et du traitement du VIH et de la tuberculose, des préservatifs, des CMC et des programmes de naloxone 	<p>EM CER UNODC BR CUA DCU/DAS</p>

Activités/résultats	calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF A4 --- METTRE EN ŒUVRE DES ALTERNATIVES AUX SANCTIONS POUR LA CONSOMMATION DE DROGUES, PROMOUVOIR LA PROPORTIONNALITÉ DES PEINES POUR LES INFRACTIONS LIÉES À LA DROGUE ET FOURNIR DES SERVICES AUX USAGERS DE DROGUES EN VIOLATION DE LA LOI				
<p>a. Les États membres sensibilisent le ministère public et les autorités judiciaires à l'importance d'obtenir des décisions judiciaires adaptées à l'âge et au sexe des personnes concernées et envisagent la possibilité de recourir à la déjudiciarisation et à la proportionnalité des peines pour les délits liés à la drogue, compte tenu des dispositions des règles minimales des Nations unies pour l'élaboration de mesures non privatives de liberté (règles de Tokyo) et, en particulier, pour les femmes ayant des responsabilités familiales, conformément aux règles des Nations unies pour le traitement des femmes détenues et les mesures non privatives de liberté pour les délinquantes (règles de Bangkok).</p>	En cours	EM, CER,	<p># Nombre d'États membres qui ont mené des actions de sensibilisation du personnel des autorités judiciaires et du ministère public concernant les alternatives aux sanctions pour les usagers de drogues en contact avec le système de justice pénale, la déjudiciarisation et la proportionnalité des peines pour les infractions liées à la drogue et la mise en place de services pour les usagers de drogues qui sont en situation d'infraction avec la loi.</p>	<p>Ministère de la justice dans les EM Les ministères de la santé dans les États membres CER BR ONUDC CUA DCU/DAS OSC</p>
<p>b. Les États membres réexaminent et évaluent les peines infligées aux femmes incarcérées ayant des responsabilités familiales et envisagent la détention à domicile et la surveillance électronique pour celles-ci https://www.unodc.org/documents/UNODC_WHO_Alternatives_to_Conviction_or_Punishment_2018.pdf</p>	En cours	EM, CER,	<p># Nombre d'États membres qui ont envisagé l'incarcération à domicile/la surveillance électronique pour les délinquantes toxicomanes ayant des responsabilités familiales</p>	<p>Ministère de la Justice de l'Etat Membre Ministères du genre/développement social dans les EM, les CER, les BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OCS</p>
<p>c. Les États membres donnent aux usagers de drogues accès à des traitements ayant fait leurs preuves et les considèrent comme une alternative à des sanctions pour ceux d'entre eux ayant des démêlés avec le système de justice pénale lorsque les cas le justifient, conformément aux conventions internationales sur le contrôle des drogues et aux dispositions des règles de Tokyo et de Bangkok.</p>	En cours	EM, CER	<p># des États membres ayant opté pour un traitement alternatif aux sanctions pour les usagers de drogues ayant des démêlés avec le système de justice pénale</p>	<p>Ministère de la Justice de l'Etat membre concerné Ministères du genre/développement social dans les EM, les CER, les BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC</p>

Activités/résultats	calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
d. Les États membres sensibilisent les personnalités publiques, religieuses et politiques aux conséquences positives de la mise en œuvre d'alternatives aux poursuites pour consommation de drogue	En cours	EM,	d. Les États membres sensibilisent les personnalités publiques, religieuses et politiques aux conséquences positives de la mise en œuvre d'alternatives aux sanctions pour la consommation de drogues	Coordination pour le contrôle des drogues dans les États membres OSC, CER UNODC BdR CUA DCU/DAS
e. Echange de bonnes pratiques avec les États membres de l'UA concernant les alternatives aux sanctions pour les usagers de drogues en contact avec le système de justice pénale pour usage personnel de drogues ou d'autres infractions mineures et coopération dans les domaines de la santé et de la justice	En cours	EM, CER, CUA DCU/DAS	Le rapport biennal de la CUA comprend une partie consacrée aux meilleures pratiques partagées entre les États membres sur les alternatives aux sanctions pour consommation de drogue	EM CER BR UNODC CUA DCU/DAS

A. ACCÈS ET DISPONIBILITÉ DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES FACILITÉS POUR LEUR UTILISATION À DES FINS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES TOUT EN PRÉVENANT LEUR DÉTOURNEMENT

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Sources de données principales
OBJECTIF B1 --- S'ATTAQUER AUX OBSTACLES QUI EMPÊCHENT LA DISPONIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES À DES FINS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES, NOTAMMENT LE SOULAGEMENT DE LA DOULEUR ET DE LA SOUFFRANCE				
a. S'engager avec les associations médicales et pharmaceutiques, le gouvernement, les OSC et les parties prenantes concernées pour déterminer le statut de l'accès aux substances contrôlées, la manière de lever les obstacles et d'éviter leur utilisation à mauvais escient et leur détournement illicite	En cours	EM, CER,	# Nombre d'États membres s'étant engagés avec toutes les parties prenantes à évaluer l'accès aux substances contrôlées en vue de rationaliser et de simplifier les procédures de leur acquisition et de leur distribution en toute sécurité	Ministère chargé de la santé Médicaments, Autorité de réglementation dans les États membres, Agence africaine des médicaments (AMA), CER, BR de l'ONU DC, UCD/ASD de la CUA, OSC
b. Consolider tous les aspects de la chaîne d'approvisionnement en substances médicamenteuses contrôlées afin de garantir que les médicaments figurant sur la liste des médicaments essentiels de l'OMS soient disponibles, accessibles et financièrement abordables pour tous les patients qui en ont besoin, y compris pour ceux dont la prise de médicaments est nécessaire pour soulager la douleur et la souffrance	En cours	EM, CER,	# Nombre d'États membres ayant amélioré leur sélection de substances médicamenteuses contrôlées (en termes de prix et de qualité), les procédures d'achat, le stockage et les points de distribution	Ministère chargé de la santé Médicaments, Autorité de réglementation dans les États membres, Agence africaine des médicaments (AMA), CER, BR de l'ONU DC, UCD/DAS CUA, OSC
c. Formation du personnel de santé et des pharmaciens sur tous les aspects des substances contrôlées, y compris, mais pas exclusivement, les lois, réglementations et politiques ; les normes de traitement médical de la douleur, y compris l'évaluation, le diagnostic et le suivi des patients ; l'utilisation rationnelle des substances contrôlées, la pharmacovigilance ; l'utilisation non médicale des substances contrôlées et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris le stockage, la prescription et l'administration en toute sécurité des substances contrôlées, y compris celles utilisées pour soulager la douleur et la souffrance	En cours	EM, CER,	# Nombre d'États membres ayant organisé des séminaires de formation avec le personnel de la santé et les pharmaciens pour accélérer les procédures de prescription, d'administration et de stockage	Ministère en charge de la santé Médicaments, Autorité de réglementation dans les États membres, Agence africaine des médicaments (AMA), CER, BR de l'ONU DC, UCDDAS de la CUA, OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Sources de données principales
d. Elimination des obstacles juridiques recensés entravant la fourniture de substances réglementées à des fins scientifiques et médicales	En cours	EM, CER,	# Nombre d'États membres qui ont supprimé les obstacles juridiques entravant la distribution de substances réglementées à des fins scientifiques et médicales	Ministère délégué à la santé Autorité de réglementation des Médicaments /dans les États membres, Agence africaine des médicaments (AMA), CER, BR de l'ONU DC, UCD/ASD de la CUA, OSC
e. Envisager des dispositions locales pour accroître la production sur place de substances et de plantes réglementées à usage scientifique et médical, conformément aux conventions internationales sur les stupéfiants.	En cours	EM, CER,	# Nombre d'États membres qui ont produit des substances et des plantes contrôlées à des fins scientifiques et médicales, conformément aux conventions internationales sur les drogues	Ministère chargé de la santé Médicaments, Autorité de réglementation au sein des États membres, Agence africaine des médicaments (AMA), CER, BR de l'ONU DC, UCD/ASD de la CUA, OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF B2 --- RÉDUIRE L'UTILISATION NON MÉDICALE DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES POUR INCLURE L'ÉVALUATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN VUE DE DÉTECTER LES DÉTOURNEMENTS, Y COMPRIS LES PRODUITS DE CONTREFAÇON, OU OUVERTURE DES MARCHÉS EN DEHORS DU CIRCUIT DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES				
f. Promotion de systèmes électroniques pour la prescription de produits pharmaceutiques, reliés à toutes les pharmacies enregistrées et aux points de vente de produits pharmaceutiques de santé publique	En cours	EM, CER,	# Nombre d'États membres qui ont opté pour des systèmes électroniques de prescription de produits pharmaceutiques	Ministère chargé de la santé Médicaments, Autorité de réglementation dans les États membres, Agence africaine des médicaments (AMA), CER, BR de l'ONU DC, UCD/ASD de la CUA OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité	Indicateur (s)	Principales sources de données
g. Régulation du commerce des stupéfiants et des substances psychotropes, y compris l'octroi de licences aux importateurs et aux points de vente, et empêcher l'entrée de produits de contrefaçon sur les marchés ouverts, dans l'économie informelle et dans les points de vente de produits pharmaceutiques sans licence	En cours	EM, CER,	# Nombre d'États membres qui sévissent contre le commerce de contrefaçons de stupéfiants et de substances psychotropes sur les marchés ouverts, dans l'économie informelle et dans les pharmacies non agréées.	Autorité de réglementation des médicaments Unité de police des stupéfiants Service des douanes AMA, REC, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS OSC
h. Echange des meilleures pratiques avec les autres États membres de l'UA concernant la facilitation de l'accès aux substances réglementées à des fins médicales et scientifiques, y compris l'amélioration du partage des informations régionales et continentales sur l'utilisation abusive des substances réglementées identifiées	En cours	EM, CER, CUA, DRU	- Le rapport bisannuel de la CUA comprend une partie sur les meilleures pratiques partagées entre les États membres concernant la facilitation de l'accès aux substances réglementées à des fins médicales et scientifiques	Autorité de réglementation des médicaments AMA CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS

B. MESURES VISANT À RÉDUIRE L'OFFRE DE DROGUE ET À LUTTER CONTRE LES FACTEURS QUI FAVORISENT LE TRAFIC DE DROGUE : ARMES À FEU, CORRUPTION ET BLANCHIMENT D'ARGENT

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF C1 --- LUTTER CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DE STUPÉFIANTS ET DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES				
a. Réexamen de la législation en vigueur pour l'adapter aux défis contemporains, notamment en ce qui concerne les drogues faisant présentement l'objet d'un trafic et les nouvelles substances psychoactives (NSP)	En cours	États membres, CER, CUA DCU/DAS	# Nombre d'États membres qui ont révisé leur législation en matière de contrôle des drogues au cours des cinq dernières années conformément aux normes et engagements internationaux	Ministère de la Santé Autorité de réglementation des médicaments Ministère de la justice Agences nationales de lutte contre la drogue, CER, ONUDC BR, CUA DCU/DAS, OSC
b. Renforcement des capacités des laboratoires nationaux de police scientifique ou de dépistage des drogues, et/ou soutien des laboratoires régionaux de dépistage des drogues par le détachement de scientifiques et le partage des coûts opérationnels entre les États membres, etc.	En cours	États membres, CER, CUA DCU/DAS	# Nombre d'États membres disposant de laboratoires judiciaires fonctionnels et # Nombre d'États membres qui dépendent des centres de dépistage des drogues dans leur sous-région	Laboratoire judiciaire national Agences nationales de lutte contre la drogue REC, BR de l'ONU DCU/DAS
c. Renforcement des capacités nationales de lutte contre les stupéfiants en vue de l'échange d'informations sur les tendances nationales en matière de drogues, y compris les itinéraires du trafic, pour les postes frontières dotés de faibles capacités de détection de drogues. Aide à la détection d'éventuels sites de production de drogues synthétiques en cas d'absence de moyens d'enquêter sur les conteneurs d'expédition, les colis postaux et les messageries ou d'utilisation de chiens renifleurs, etc.	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres ayant mis en place des plateformes nationales qui tiennent des réunions ou collaborent régulièrement pour échanger des informations sur les tendances en matière de consommation et de trafic de drogues	Agence nationale des douanes Agences nationales de lutte contre la drogue CER, BR de l'ONU DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
d. Renforcement des plates-formes de coordination régionales, avec les bureaux d'INTERPOL, de l'ONUDC et de l'Organisation mondiale des douanes, pour l'échange rapide d'informations sur les drogues, l'évaluation des besoins en formation de personnel frontalier et la conduite d'opérations conjointes aux frontières.	En cours	EM, CER, RPCCO, INTERPOL	# Nombre d'États membres participant aux activités régionales de maintien de l'ordre, échange d'informations sur la drogue et évaluation des besoins en formation	Cellules nationales de renseignement financier (CRF), services nationaux de lutte contre la drogue RPCCOs, INTERPOL CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS
e. Renforcement des compétences des services de détection et de police dans la lutte contre le trafic de drogue avec le soutien de la CUA, d'INTERPOL et de l'ONUDC.	En cours	EM, RPCCO, INTERPOL CUA DCU/DAS	# Nombre d'États membres dont le personnel a été formé aux toutes dernières techniques de lutte contre la drogue par INTERPOL, l'ONUDC, la CUA et autres organismes	Agences nationales de lutte contre la drogue RPCCOs, INTERPOL CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS
f. Organisation de campagnes de sensibilisation du public avec le soutien d'INTERPOL sur l'utilisation des capacités de police d'INTERPOL pour lutter contre le trafic de drogue et la criminalité organisée.	En cours	EM, RPCCO, INTERPOL	# Nombre d'États membres qui sensibilisent le public à la collaboration avec INTERPOL pour lutter contre le trafic de drogue et la criminalité organisée par le biais des réseaux sociaux et des médias traditionnels	Agences nationales de lutte contre la drogue Plateformes de médias traditionnels et sociaux RPCCOs, INTERPOL CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC
g. Renforcement de la capacité d'enquêtes financières des forces de l'ordre afin de réduire l'offre de drogue. Cette mesure permettra d'augmenter les saisies de drogue, de faciliter la confiscation de biens et d'autres revenus provenant du trafic de drogue susceptibles d'être liés au financement du terrorisme	En cours	EM,	# Nombre d'États membres qui ont augmenté leur capacité en matière d'enquêtes financières au sein des organismes nationaux de lutte contre la drogue	Organismes nationaux de lutte contre la drogue Ministère des finances Sociétés d'audit du secteur privé INTERPOL CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
<p>h. Formation des responsables de la lutte antidrogue à l'analyse et à la collecte de renseignements liés à la drogue afin d'identifier les menaces découlant du crime organisé lié à la drogue, y compris le détournement de précurseurs destinées a la fabrication clandestine de stupéfiants (voir également la partie F.4)</p>	<p>En cours</p>	<p>EM, CER, Service de détection et de répression en matière de drogues, Crime et renseignements.</p>	<p># Nombre d'États membres qui ont procédé à une évaluation annuelle des besoins en formation de leurs fonctionnaires chargés de la lutte contre la drogue en vue de les aider à mieux cerner les menaces posées par le crime organisé lié à la drogue</p>	<p>Autorité de réglementation des médicaments Services de détection et de répression des affaires de drogues Les CID, le ministère responsable de la sûreté et de la sécurité, la police INTERPOL, CER, bureaux régionaux de l'ONU DC CUA DCU/DAS</p>

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF C2 --- PROMOUVOIR LA COLLABORATION INTERMINISTÉRIELLE ENTRE LES SERVICES MAINTIEN DE L'ORDRE ET LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION, DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES OSC, LES AUTORITÉS RELIGIEUSES ET TRADITIONNELLES AUX FINS DE LA SURVEILLANCE DU TRAFIC DE STUPÉFIANTS				
a. Etablissement de rapport avec les producteurs/ fabricants locaux de drogues illicites (voir section G : Développement alternatif)	En cours	EM Ministères du commerce, de l'agriculture et des affaires sociales, CER	# Nombre d'États membres qui sont en rapport avec les fabricants locaux de drogues illicites	Service de détection et de répression des infractions en matière de drogues Ministères du commerce, de l'agriculture, de l'éducation OSC, CER, OR de l'ONU DC, CUA DCU/DAS
b. Augmentation du nombre d'agents féminins au sein des services de détection et de répression des infractions en matière de drogue afin de renforcer l'engagement des collectivités dans la mise en œuvre de mesures de réduction de l'offre, parallèlement aux initiatives visant à prévenir la criminalité et la violence liées à la drogue	En cours	EM Services de Détection et de Répression des	# Nombre d'États membres qui ont augmenté le nombre d'agents féminins chargés de la lutte contre la drogue	Ministère de la sûreté et de la sécurité, Services de détection et de répression des stupéfiants CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS Les OSC
c. Mise au point d'applications téléphoniques pour les agents de police, avec des informations mises à jour sur la politique en matière de drogues, la manière de dresser le profil des "caïds" et les réponses proposées à la violence liée aux drogues, y compris la violence des gangs	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres qui ont introduit des applications pour smartphones à l'intention des représentants des services de lutte contre la drogue sur la manière de répondre aux infractions liées à la drogue	Ministère de la sûreté et de la sécurité, Services de police chargés de la détection et de la répression des infractions en matière de stupéfiants. CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS, les OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF C3 --- S'ATTAQUER À LA VIOLENCE LIÉE À LA DROGUE, ÉTABLIR LE PROFIL DES ACTEURS ET DES FACILITATEURS DU TRAFIC DE DROGUE ET DE LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA DROGUE : MARCHANDS D'ARMES ILLICITES, FONCTIONNAIRES CORROMPUS, BLANCHISSEURS D'ARGENT				
a. Démantèlement des liens entre la corruption, le financement illégal, l'achat d'armes, de drogues, etc. et élimination des sanctuaires des trafiquants d'êtres humains, de marchandises clandestines et de personnes victimes de la traite et encouragement de la coopération pour la dénonciation des trafiquants d'êtres humains, de drogues et d'armes, y compris les dénonciations telles que stipulé dans la feuille de route principale de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres qui ont établi un mécanisme de mise en œuvre de la feuille de route de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes à feu en Afrique d'ici 2020	Ministère des finances/Trésor national/ Ministère de la justice/des affaires juridiques, services de lutte contre la drogue CUA DPS/PSC, INTERPOL, CER, BR UNODC, CUA DCU/DAS, OSC
b. Promotion de la ratification de la stratégie de l'UA sur le contrôle de la prolifération, de la circulation et du trafic illicites des armes légères et de petit calibre (2013)	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres ayant ratifié la stratégie de l'Union africaine sur les armes légères et appliquant des programmes de désarmement et de strict enregistrement des armes à feu détenues	Ministères de la sûreté et de la sécurité, et de la justice Les services nationaux de détection et de répression des infractions en matière de drogues DPS/PSC de la CUA, CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS, OSC
c. Promotion de la ratification de la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption (2003) et de la Convention des Nations unies contre la corruption (2005) et la création d'agences de lutte contre la corruption, y compris des programmes de dénonciation des abus sous le couvert de l'anonymat	En cours	EM, CER	#Nombre d'États membres ayant ratifié les conventions de l'UA et des Nations unies contre la corruption et ayant créé des agences de lutte contre la corruption, y compris des programmes de dénonciation	Ministères de la sûreté et de la sécurité, et de la justice, services nationaux de lutte contre la corruption Services d'Ordre Nationaux CUA DPA, CER, BR ONU DC CUA DCU/DAS, OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
d. Promotion de la ratification de la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme (2004), y compris la législation nationale conformément aux recommandations du Groupe d'action financière (2015) sur les normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres ayant mis en place des cellules de renseignement financier opérationnelles pour la détection et le signalement des transactions financières suspectes	Ministères de la sûreté et de la sécurité, des finances et de la justice Services nationaux de renseignement financier Services d'Ordre Nationaux REC, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS, OSC
e. Echange des meilleures pratiques avec les autres États membres de l'UA pour lutter contre la violence liée à la drogue et les facteurs qui favorisent le trafic de drogue et la criminalité liée à la drogue : trafiquants d'armes illicites, fonctionnaires corrompus, blanchisseurs d'argent	En cours	EM, CER	- Le rapport biennal de la CUA comprend une partie sur les meilleures pratiques partagées entre les États membres en matière de lutte contre la violence liée à la drogue et contre les facteurs favorisant le trafic de drogue et la criminalité qui y est associée	EM AUC DPS/PSC/DPA INTERPOL, CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS

C. MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ ET DE RÉFORME DE LA JUSTICE PÉNALE

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF D1 --- LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE PAR LA RATIFICATION D'INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX ET PAR LA TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS AUX ORGANES ET MÉCANISMES INTERNATIONAUX, CONTINENTAUX ET RÉGIONAUX DE PAIX ET DE SÉCURITÉ				
a. Réexamen de la législation actuelle afin de l'adapter aux instruments internationaux tels que la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres qui ont révisé leur législation au cours des cinq dernières années en conformité avec le COT et ses protocoles	Ministère de la sûreté et de la sécurité/ de la justice, Les services nationaux de maintien de l'ordre CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS, OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF D2 --- AMÉLIORER LA PRÉPARATION À LA LUTTE CONTRE LES NOUVELLES FORMES DE CRIMINALITÉ ORGANISÉE, TELLES QUE LA CYBERCRIMINALITÉ, LES CRIMES DE TYPE MAFIEUX - LA MONTÉE DES GANGS, L'EXTORSION, LA VIOLENCE ET LA GOUVERNANCE CRIMINELLE				
<p>a. Établissement, en vertu des statuts du mécanisme de l'UA pour la coopération policière (AFRIPOL), d'un point de contact national pour AFRIPOL, ainsi que de voies de communication avec les cinq observatoires régionaux sur la criminalité organisée du programme africain de l'Initiative mondiale contre la crime transnational organisé : Renforcement de la réponse africaine à la criminalité transnationale organisée (ENACT) pour prévenir et contrer entre autres, le blanchiment d'argent, les transferts financiers illicites et le financement du terrorisme</p>	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres qui ont établi une cellule de communication pour AFRIPOL et ENACT	Ministère de la sûreté et de la sécurité/Justice Services de maintien de l'ordre AFRIPOL, INTERPOL, ENACT, CER BR de l'UNODC CUA DCU/DAS, les OSC
<p>b. Etablissement de liens plus solides de liaison, d'information et de communication avec les plateformes de coordination régionales des bureaux d'AFRIPOL, d'INTERPOL, de l'UNODC et de l'OMD aux fins d'échange d'informations en temps utile, d'évaluation des besoins en formation de personnel frontalier frontières et de conduite d'opérations conjointes aux frontières pour la lutte contre les transferts illicites d'argent liquide, les produits de contrefaçon de grande valeur tels que les cigarettes et les substances et précurseurs chimiques destinés à la fabrication de drogues, la traite des êtres humains, le trafic de migrants, de produits résultant de crimes environnementaux tels que l'exploitation illégale des forêts, la contrebande de produits animaux et de la flore, et de produits non renouvelables tels que les produits miniers, ect.</p>	En cours	EM, CER, AFRIPOL, INTERPOL	# Nombre d'États membres disposant de bureaux opérationnels INTERPOL, UNODC et OMD qui sont en contact permanent avec les entités mentionnées aux fins de l'échange d'informations et de participation à des opérations conjointes	Ministère de la sûreté et de la sécurité/Justice Services nationaux de maintien de l'ordre INTERPOL, AFRIPOL, OMD, CER, UNODC BR CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
c. Mobilisation du secteur privé, c'est-à-dire des entreprises du secteur des TCI, pour aider à la recherche de marchés de drogue sur Internet ainsi que d'autres infractions liées à la drogue : sites de pornographie infantile, exploitation sexuelle des enfants en ligne, sites de contrebande de drogues et d'armes, et autres crimes récents	En cours	EM, CER, Secteur privé, AFRIPOL, INTERPOL	# Nombre d'États membres qui ont signé des conventions avec des entreprises du secteur des TIC pour aider à identifier les sites web acquis par des moyens illégaux et utilisés à des fins illicites	Ministères de la sûreté et de la sécurité/ Communication et information/Services nationaux chargés du maintien de l'ordre Secteur privé CER, BR de l'ONU CUA DCU/DAS, OSC
d. Mise en place d'un mécanisme de surveillance en vue de suivre les schémas et les tendances du Darknet (ceci facilitera la prise de mesures d'intervention)	En cours	EM, CER, Secteur privé, AFRIPOL, INTERPOL	# Nombre d'États membres qui ont conclu des conventions avec des entreprises du secteur des TCI pour aider à identifier les sites web utilisés à des fins illégales.	Ministères de la sûreté et de la sécurité/ Communication et information/Services Nationaux de Maintien de l'ordre Secteur privé CER, BR de l'ONU CUA DCU/DAS, OSC
e. Augmentation de la collecte de renseignements sur le gangstérisme violent, les cas d'extorsion et de tentatives d'extorsion	En cours	EM, CER, Secteur privé, AFRIPOL, INTERPOL	# Nombre d'États membres qui ont signé des conventions avec des entreprises du secteur des TIC pour aider à identifier les sites web acquis par des moyens illégaux et utilisés à des fins illicites.	Ministères de la sûreté et de la sécurité/ Communication et information/Services Nationaux de Maintien de l'ordre Secteur privé CER, BR de l'ONU CUA DCU/DAS, OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
<p>f. Amélioration de la collecte de renseignements, plus particulièrement à l'échelle locale, afin de déterminer si les élections sont truquées ou non par le fait de criminels, qui rémunèrent les électeurs pour leurs votes ou les menacent s'ils votent pour des candidats autres que ceux qu'ils leur désignent, et mise en œuvre du système IntegriTAS (système d'évaluation des menaces) pour analyser le jeu des relations entre les criminels et les hommes politiques</p>	<p>En cours</p>	<p>EM, CER,</p>	<p># des États membres qui ont mis en œuvre le système Integri-TAS pour faciliter la non-ingérence des criminels dans le processus électoral</p>	<p>Ministère de la sûreté et de la sécurité/ Commissions électorales indépendantes/ Services Nationaux de Maintien de l'ordre CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS, OSC</p>

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Major data sources Principales sources de données
<p>OBJECTIF D3 --- SURVEILLANCE DES FACTEURS DE RISQUE ET DE VULNÉRABILITÉ FACE AU CRIME TRANSNATIONAL ORGANISÉ, LA COHÉSION SOCIALE, LA SITUATION ÉCONOMIQUE, LA SITUATION GÉOPOLITIQUE ET LES RESSOURCES, LES QUESTIONS TOUCHANT LE TRAVAIL DANS LES ETATS MEMBRES DE MÊME QUE LE PASSAGE EN REVUE DES MESURES PRISES PAR LE PAYS POUR LUTTER CONTRE LE CRIME TRANSNATIONAL ORGANISÉ (DÉCLARATIONS DES GOUVERNEMENTS, LOIS ET POLITIQUES ET LEUR MISE EN ŒUVRE, ET RÉSULTATS)</p>				
<p>a. Lancement d'études nationales d'évaluation de la vulnérabilité par l'emploi d'indices de fragilité politiques, sociaux, économiques, sécuritaires et environnementaux permettant d'analyser les risques, les pressions et les facteurs de tension caractéristiques de chaque État membre, en tenant compte des forces motrices, des facteurs structurels et des éléments déclencheurs de situations de fragilité. L'indice de fragilité mesure également la capacité d'un État à offrir des services de base aux populations pauvres et vulnérables</p>	<p>En cours</p>	<p>EM, CER, partenaires internationaux</p>	<p># Nombre d'États membres qui ont procédé a leur propre évaluation en utilisant l'indice de fragilité, notamment en ce qui concerne leur capacité à prodiguer des services de base aux pauvres et à analyser les éléments susceptibles de déclencher la criminalité</p>	<p>Commissions nationales de planification Universités Institutions de recherche CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS OSC</p>

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF D4 --- RÉEXAMEN DES PROCÉDURES DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR FACILITER LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE ET RENFORCER L'ADMINISTRATION Y COMPRIS DANS LES SITUATIONS POST-CONFLIT				
a. Renforcement de la coopération judiciaire entre les États membres de l'UA dans la lutte contre le trafic de drogue transfrontalier et le blanchiment d'argent. Intensification des efforts visant à la confiscation et/ou au gel des revenus provenant du crime organisé, y compris dans les situations post conflit	En cours	EM, AFRIPOL, RPCCOs, CER	# Nombre d'États membres qui se sont engagés dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et procédé au gel des revenus tirés de crimes perpétrés par des ressortissants d'autres États sur leur territoire, y compris dans des situations post-conflit	Ministères de la sûreté et de la sécurité/ de la justice/ des services correctionnels/ des services du maintien de l'ordre CER, BR de l'ONUDC CUA DCU DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF D5 --- AMÉLIORER LA QUALITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE DANS LES ETATS MEMBRES, EN TENANT COMPTE DE LA VULNÉRABILITÉ DE CERTAINS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ				
<p>a. Mise en place ou renforcement d'un mécanisme judiciaire inter-entités chargé d'examiner l'efficacité du système de justice pénale au sein des États membres afin de garantir l'État de droit et de lutter contre la récidive hors du cadre de la réinsertion des délinquants</p>	En cours	EM, CER	<p># Nombre d'États membres ayant mis en place un mécanisme opérationnel pour contrôler l'équité et l'efficacité du système de justice pénale</p> <p># Nombre d'États membres disposant de bureaux opérationnels d'INTERPOL, de l'ONUDC et l'OMD</p> <p># Nombre d'États membres ayant évalué leurs besoins annuels en formation de personnel des services de détection et de répression des infractions en matière de drogue en vue de développer leur capacité de détecter les dangers de la criminalité organisée liée à la drogue</p> <p># Nombre d'États membres qui ont signé des conventions avec des entreprises TIC pour identifier les sites web acquis par des moyens illégaux et utilisés à des fins illicites.</p> <p># Nombre d'États membres qui ont mis en œuvre le système Integri-TAS</p> <p># Nombre d'États membres qui se sont évalués sur la base de l'indice de fragilité, notamment sur leur capacité à dispenser des services de base aux pauvres et procédé à l'analyse des facteurs pouvant déclencher la criminalité</p> <p># Nombre d'États membres qui se sont engagés dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et procédé au blocage des profits tirés d'actes criminels commis par des ressortissants d'autres États sur leur territoire, y compris dans des situations d'après-conflit</p> <p># Nombre d'États membres qui sont en train de réintégrer les anciens délinquants sans stigmatisation dans les secteurs d'emploi traditionnels, y compris en tant que travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés</p>	<p>Ministère de la sûreté et de la sécurité/Services nationaux de détection et de répression des infractions pénales</p> <p>Organisme chargé de faire respecter la législation sur les drogues</p> <p>OSC</p> <p>CER</p> <p>BR ONUDC</p> <p>CUA DCU/DAS</p> <p>Ministère de la sûreté et de la sécurité/ de la justice, Services Nationaux de Lutte contre les stupéfiants</p> <p>PMU CUA</p> <p>Ministères des affaires étrangères/ Sécurité et sûreté/ Justice/ Agences de lutte contre la drogue</p> <p>PMU CUA</p> <p>Lieux de travail des secteurs privé et public/ Ministères de la sécurité et des Services correctionnels/Agences de lutte contre les stupéfiants</p> <p>PMU CUA</p>

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF D6 --- FACILITER LA RÉFORME DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE ET DU DROIT PÉNITENTIAIRE POUR AIDER A LA RÉINTÉGRATION DES DÉLINQUANTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL OU DANS L'ÉDUCATION, CAR L'EMPLOI EST UNE SORTIE D'IMMUNISATION ET DE REMÈDE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES PRISONS DES PRISONS SONT FINANCIÈREMENT INTENABLES				
a. Promotion de la formation professionnelle dans les centres de détention et accès à des services éducatifs et de placement pour les délinquants à l'issue de leur détention ; mise en place d'un corps de surveillants hommes et femmes bénévoles, formés et non en uniforme, présents sur les lieux de travail et dans les établissements d'enseignement pour orienter les anciens délinquants vers un emploi normal	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres qui sont actuellement en passe de réintégrer les anciens délinquants sans risque de stigmatisation dans les secteurs d'emploi traditionnels, y compris en tant que travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés	Lieux de travail des secteurs privé et public/ Ministères de la sécurité Services correctionnels/ Organisme de lutte contre les stupéfiants Économie informelle Organisations sectorielles, OSC
b. Echange des meilleures pratiques avec les autres États membres de l'UA sur les mesures visant à prévenir la criminalité transnationale organisée, les nouveaux crimes, la fragilité, la vulnérabilité et la réforme de la justice pénale, y compris la réforme des prisons.	En cours	EM, REC, AFRIPOL, INTERPOL	- Le rapport biennal de la CUA comprend une partie sur les meilleures pratiques diffusées par les États membres en matière de prévention de la criminalité transnationale organisée, de criminalité émergente, de fragilité, de vulnérabilité et de réforme de la justice pénale, y compris la réforme des prisons.	Ministères de la sûreté et de la sécurité/ de la justice/ des services correctionnels/ des services de maintien de l'ordre public OSC, CER, AFRIPOL, INTERPOL, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS

C. QUESTIONS TRANSVERSALES AXÉES SUR LES STUPÉFIANTS ET LES DROITS DE DES PERSONNES HUMAINES APPARTENANT A TOUS LES GROUPES VULNÉRABLES, EN PARTICULIER LES JEUNES, LES FEMMES, LES ENFANTS ET LES COMMUNAUTÉS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E1 --- AMÉLIORER LES CONNAISSANCES DES DÉCIDEURS POLITIQUES ET DES AUTORITÉS CHARGÉES DE FAIRE RESPECTER LA LOI SUR LES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE EN TERMES DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE BIEN-ÊTRE POUR TOUS, ET DE PROTÉGER LA SOCIÉTÉ DANS SON ENSEMBLE, Y COMPRIS LES PERSONNES QUI FONT USAGE DE STUPÉFIANTS				
a. Adaptation des politiques et des pratiques nationales en matière de condamnation pour les infractions liées à la drogue afin qu'elles soient en adéquation avec la gravité des infractions, examen des alternatives aux sanctions telles que le traitement contre la toxicomanie, la formation professionnelle, interventions adaptées à l'âge et au sexe des mis en cause, en particulier en faveur des femmes et des enfants	En cours	EM, Lutte nationale contre les stupéfiants Conseils, CER	# Nombre d'États membres ayant adopté des politiques sur les peines pondérées et des mesures de alternatives aux poursuites pénales pour les infractions liées aux stupéfiants, en particulier en faveur des enfants, des jeunes et des femmes	Ministères de la justice et de l'intérieur des États membres CER BR de l'ONU CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E2 --- ASSURANCE D'UNE QUALITÉ DE SERVICES DE TRAITEMENT QUI RESPECTE LA DIGNITÉ ET LES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE, DES PATIENTS EN THÉRAPIE, Y COMPRIS POUR CEUX DETENUS DANS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À LA SUITE D'INFRACTIONS LIÉES AUX STUPÉFIANTS				
a. Encouragement de mécanismes efficaces de supervision, d'assurance qualité et de contrôle des établissements correctionnels et de désintoxication conformément aux normes internationales et aux normes minimales de qualité de l'Union africaine pour la prévention et le traitement de la toxicomanie	En cours	EM, Conseils nationaux de contrôle des stupéfiants, CER	# Nombre d'États membres disposant de mécanismes de surveillance et d'assurance qualité pour les établissements de traitement de la toxicomanie et les établissements correctionnels	Ministères de la justice, des services correctionnels et de la police, et du développement social CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS, OSC
b. Mise en œuvre des Règles des Nations unies relatives au traitement des femmes détenues prévoyant des mesures non privatives de liberté (Règles de Bangkok), les Règles minimales des Nations unies sur l'élaboration de mesures non privatives de liberté (Règles de Tokyo) ainsi que des Règles des Nations unies pour le traitement des détenus (Règles de Nelson Mandela)	En cours	EM, Conseils nationaux de contrôle des drogues, CER	# Nombre d'États membres qui ont formé des fonctionnaires à la mise en œuvre des règles de Bangkok, Tokyo et Nelson Mandela	Ministères de la justice, des services correctionnels et de la police, et du développement social CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E3 --- GARANTIE D'UN ACCÈS RAPIDE À L'AIDE JURIDIQUE ET DU DROIT À UN PROCÈS ÉQUITABLE, CONSIDÉRANT EN PARTICULIER LA VULNÉRABILITÉ ET LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES FEMMES DÉLINQUANTES TOXICOMANES EMPRISONNÉES				
a. Mise en place d'un groupe de travail judiciaire supplémentaire chargé de procéder à l'audition des prisonniers en détention provisoire ou en attente de jugement pour des infractions liées aux stupéfiants afin de décongestionner les prisons, à l'instar du programme ghanéen "Justice pour tous"	En cours	EM, CER, Conseils nationaux de contrôle des stupéfiants	# Nombre d'États membres qui ont fait accélérer le jugement de prisonniers en détention provisoire ou en attente de jugement pour des infractions liées aux stupéfiants en créant un groupe de travail judiciaire supplémentaire dont la mission consiste à décongestionner les prisons	Ministères de la justice et des services correctionnels Services de répression des stupéfiants OSC CER, BR de l'ONU CUA DCU/DAS
b. Déferrement des usagers de stupéfiants au tribunal approprié (Cour suprême/ Cour constitutionnelle) avec les preuves pertinentes leur permettant de faire valoir leur droit à la santé et à l'assistance	En cours	EM, CER, Conseils nationaux de contrôle des stupéfiants	# Nombre d'États membres qui ont soumis des dossiers d'usagers de stupéfiants à la Cour suprême pour faire valoir leur droit à la santé et à l'assistance	Ministères de la justice et Services Correctionnels Services de lutte contre les stupéfiants OSC CER, BR de l'ONU CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E4 --- AJUSTEMENT DE LA POLITIQUE ADOPTÉE VIS-À-VIS DES USAGERS DE STUPÉFIANTS, EN PASSANT DE MESURES RÉPRESSIVES À DES MESURES DE SOUTIEN				
a. Réalisation d'évaluations de l'impact des politiques et des lois en vigueur en matière de stupéfiants sur les droits de la personne humaine	En cours	EM, Conseils nationaux de lutte contre les	# des États membres qui ont modifié leur approche à l'égard des usagers de drogues, passant d'une approche punitive à une approche plus solidaire	Ministère de la jeunesse Ministère de la justice/ CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS Les OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E5 --- S'ATTAQUER AUX FACTEURS DE DE RISQUE QUI RENDENT LES FILLES ET LES FEMMES VULNÉRABLES AU RECRUTEMENT COMME PASSEUSES DE DROGUE ET ASSURER LEUR PROTECTION				
a. Encouragement d'alternatives aux poursuites pénales contre les femmes vulnérables, y compris les femmes enceintes et celles avec des enfants en bas âge condamnées pour des infractions liées aux stupéfiants.	En cours	EM, Conseils nationaux de lutte contre les stupéfiants, CER	# Nombre d'États membres qui ont mis en place des alternatives aux poursuites pénales en faveur des femmes vulnérables	Ministères de la justice, de la police, des services correctionnels, du développement social Service de lutte contre les stupéfiants Les CER, les BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS, OSC
b. Évaluation des conditions de vie des femmes et des filles dans les régions d'où elles ont été recrutées comme passeuses et lutte contre l'analphabétisme et la pauvreté dans les communautés vulnérables	En cours	EM, Conseils nationaux de lutte contre les stupéfiants, CER	# Nombre d'États membres qui ont procédé à l'évaluation des conditions de vie des femmes et des jeunes filles dans les régions d'où elles ont été recrutées comme passeuses	Ministères de la justice, de la police, des services correctionnels, du développement social Service de lutte contre les stupéfiants CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS, OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E6 --- S'ENGAGER À METTRE EN ŒUVRE PLEINEMENT LA CHARTE AFRICAINE DE LA JEUNESSE, EN ENCOURAGEANT LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS TOUS LES DOMAINES ET LEUR PRISE DE RESPONSABILITÉ				
a. Prévention de l'implication des jeunes dans la criminalité et mise en place de programmes de déjudiciarisation et de justice réparatrice pour les jeunes ex-délinquants afin de renforcer leur aptitude à rebondir.	En cours	EM, Conseils nationaux de lutte contre les stupéfiants, CER	# Nombre d'États membres qui privilégient la justice réparatrice pour les jeunes délinquants plutôt que l'incarcération	Ministères de la justice, Services de police et Services correctionnels, développement social CER, BR de l'ONU CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E7 --- PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA PRISE DE DROGUES ET CONTRE LEUR UTILISATION DANS LA PRODUCTION ET LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28 DE LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS ET DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT				
a. Promotion des droits de l'enfant tels que stipulés dans la Charte africaine des droits notamment son bien-être et la protection des parents et des personnes responsables des enfants contre les préjudices causés par la toxicomanie et mise en place de services sociaux volontaires et d'interventions sanitaires reposant sur des données factuelles, en lieu et place de mesures punitives en cas de délits liés à la toxicomanie	En cours	EM, CER, Conseils nationaux de lutte contre les stupéfiants, Comité africain	# Nombre d'États membres qui prévoient dans leurs programmes scolaires l'éducation des enfants sur les stupéfiants et leur préparation aux aptitudes requises dans la vie active.	Ministère de l'éducation Les OSC Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS
b. Prise de dispositions pour que les enfants reçoivent une éducation appropriée à leur âge fondée sur des données factuelles concernant les effets néfastes de la consommation, de la production et du trafic de stupéfiants, et pour qu'ils acquièrent des compétences sociales et pratiques leur permettant d'exprimer librement leurs émotions, conformément aux pratiques de prévention basées sur des données factuelles	En cours	EM, CER, Conseils nationaux de lutte contre les stupéfiants,	# Nombre d'États membres dont les programmes scolaires prévoient une éducation sur les stupéfiants et une formation aux aptitudes et compétences de la vie courante	Ministère de l'éducation Les OSC Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E8 --- PROTÉGER LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LES PERSONNES ÂGÉES CONTRE LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS ET CONTRE LEUR EXPLOITATION DANS LA PRODUCTION ET LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS				
a. Évaluation des personnes handicapées et des personnes âgées en termes de prise de stupéfiants et d'effets indésirables liés aux interactions médicamenteuses résultant d'une prescription abusive, ainsi que leur éventuelle participation forcée à la production et au trafic de stupéfiants	En cours	EM, Conseils nationaux de lutte contre les stupéfiants,	# Nombre d'États membres qui évaluent et aident les personnes handicapées et les personnes âgées aux prises avec des problèmes liés à la consommation, à la production et au trafic de drogues	Ministères du Développement Social et de la justice, des Affaires Intérieures Les OSC CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E9 --- RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE NATIONALE SUR LA CONSOMMATION, LA PRODUCTION ET LE TRAFIC DE DROGUES				
a. Remplissage du questionnaire du rapport annuel (ARQ) de l'ONUDD	En cours	EM, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants, CER, UA	# Nombre d'États Membres qui ont rempli l'ARQ de l'ONUDD	Ministères de la Santé et du Développement social, Services de police et Services Correctionnels Autorité de réglementation des produits pharmaceutiques Les OSC dans le secteur de la prévention et du traitement de la toxicomanie CER, BR de l'ONUDD CUA DCU/DAS
b. Soutien à la mise en place de réseaux épidémiologiques communautaires sur la toxicomanie afin d'alimenter une structure nationale de collecte, d'analyse et d'établissement de rapports sur les caractéristiques et les tendances nationales en matière de drogue, en vue de leur transmission au réseau épidémiologique de la CUA sur la toxicomanie	En cours	EM, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants, CER, DCU/DAS de l'U	#Nombre d'États membres qui ont mis en place un réseau épidémiologique national sur l'usage de drogues	Ministères de la Santé et du Développement social, de la Police, des Services Correctionnels Autorité de Régulation des Produits Pharmaceutiques Les OSC dans le secteur de la prévention et du traitement de la toxicomanie CER, BR de l'ONUDD CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E10 --- CONDUITE DE TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LES DROGUES ET SOUTIEN À LA COLLECTE DE DONNÉES DANS LES ÉCOLES, LES LIEUX DE TRAVAIL ET LES COMMUNAUTÉS, ET SOUTIEN DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LES DIFFÉRENTS PAYS				
<p>a. Conduite de travaux de recherches et collecte de données dans les écoles, les lieux de travail et les communautés, y compris des enquêtes dans les Mener des recherches et collecter des données dans les écoles, les lieux de travail et les communautés, y compris des enquêtes dans les zones chaudes pour comprendre l'ampleur de la consommation de drogue, ses motivations, la dynamique de la production et du trafic, des stupéfiants et l'examen de des répercussions des programmes nationaux de réduction de l'offre et de la demande en stupéfiants.</p>	<p>En cours</p>	<p>EM, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants, CER, CUA DCU/DAS</p>	<p># Nombre d'États membres qui collaborent avec des instituts de recherche et qui publient régulièrement des rapports sur les médicaments # Nombre d'États membres ayant soumis des rapports ou fait état des meilleures pratiques en matière de réduction de la demande et de l'offre de drogues, sur la base des résultats de la recherche et de la collecte de données au niveau national</p>	<p>Universités Institutions Nationales de Recherche CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC</p>

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF E11 --- RENFORCEMENT DES MÉCANISMES NATIONAUX DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS				
<p>a. Renforcement des capacités permettant une coordination efficace de la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre les stupéfiants/des Plans Directeurs Antidrogue (DMP) pour la réalisation des différents objectifs au titre des domaines prioritaires.</p>	En cours	EM, Conseils nationaux de lutte anti-drogue, CER, CUA DCU/DAS	<p># Nombre d'États membres dotés de mécanismes/comités/conseils nationaux de lutte antidrogue opérationnels # Nombre d'États membres mettant en œuvre des Plans Directeurs Antidrogue approuvés par le gouvernement</p>	<p>Cabinet du Président / Premier ministre Ministères de la Santé/ de l'Éducation/ Police / Affaires intérieures et Sécurité Nationale OSC CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS</p>
<p>b. Echange des meilleures pratiques avec les autres États membres de l'UA sur des questions intersectorielles relatives aux stupéfiants et aux droits de la personne humaine, des jeunes, des femmes, des enfants et des communautés, notamment pour ce qui a trait à la qualité des traitements, des services correctionnels, le droit à un procès équitable, aux problèmes de vulnérabilité, de surveillance épidémiologique au renforcement des mécanismes nationaux de coordination de la lutte contre les stupéfiants</p>	En cours	EM, Conseils nationaux de lutte contre les stupéfiants, CER, CUA DCU/DAS	<p>- Le rapport biennal de la CUA comprend une partie sur les meilleures pratiques concernant les questions intersectorielles relatives aux drogues et aux droits de personne humaine, en particulier les droits des jeunes, des femmes, des enfants et des communautés, ainsi que la surveillance épidémiologique et les mécanismes nationaux de coordination de la lutte contre les stupéfiants.</p>	<p>EM NDCCs CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS</p>

D. ÉVOLUTION DE LA SITUATION EXAMINÉE : TENDANCES ET SITUATIONS, MENACES ET DÉFIS ÉMERGENTS ET RÉCURRENTS				
Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF F1 --- RÉDUIRE LA PRÉVALENCE DES NOUVELLES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (NSP) NOCIVES, LEUR DISPONIBILITÉ, LEUR DISTRIBUTION ET LEUR UTILISATION				
a. Renforcement des mécanismes de rapport pour l'identification des SNP, les conséquences de leur utilisation, leurs éventuelles sources de production et de distribution, et le partage des informations recueillies grâce aux réseaux nationaux, régionaux et continentaux d'épidémiologie/alerte précoce ainsi qu'aux observatoires de drogues et observatoires régionaux de la criminalité organisée	En cours	EM, Conseils nationaux de lutte contre la drogue, CER, CUA DCU/DAS	# Nombre d'États membres qui ont identifié et signalé la présence et l'utilisation de SNP	Ministères de la santé, de l'éducation Agence de lutte contre la drogue Laboratoire national de police judiciaire INTERPOL, CER, RO de l'ONUDC CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF F2 --- RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ MÉDICO-LÉGALE RÉGIONALE À IDENTIFIER LES PSN À DES FINS D'ALERTE PRÉCOCE ET AUX FINS DE JUSTICE PÉNALE				
a. Prise de dispositions pour le partage des ressources (laboratoires et équipements) et du personnel afin de renforcer les capacités des laboratoires judiciaires régionaux pour les analyses des SNP	En cours	EM, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants, CER, CUA DCU/DAS	# Nombre d'États membres disposant de laboratoires judiciaires nationaux opérationnels capables d'analyser les SNP	Ministères de la Santé, de l'Éducation Agence de lutte contre les stupéfiants Laboratoire judiciaire national INTERPOL, CER, BR de l'ONU DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF F3 --- TRAITER DE LA DISPONIBILITÉ ET DE L'UTILISATION DES STIMULANTS DE TYPE AMPHÉTAMINE (STA)				
a. Sensibilisation du public à la menace constante que représentent la consommation et la production de STA et de méthamphétamine, et surveillance rapprochée de leur utilisation dans les lieux de loisirs afin d'éviter les accidents	En cours	EM, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants, CER CUA DCU/DAS	# Nombre d'États membres qui transmettent des données sur les STA aux projets mondiaux SMART et Prism	Ministère de la Santé Laboratoire judiciaire national Service de maintien de l'ordre INTERPOL, CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS, OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF F4 --- SURVEILLANCE DU DÉTOURNEMENT DE PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS DANS LA FABRICATION DE STUPÉFIANTS				
a. Renforcement des liens avec les industries fabricant des produits chimiques légitimes à des fins de surveillance, et de strict respect du système de pré-notification d'exportation en ligne (PEN Online) et du système de communication des incidents relatifs aux précurseurs (PICS)	En cours	EM, Autorité de Régulation des Médicaments,	# Nombre d'États membres qui utilisent le système mondial PEN Online et le système PICS	Autorité de Régulation des Médicaments CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF F5 --- PRÉVENIR LA VENTE ILLÉGALE PAR INTERNET DE SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES				
<p>a. Mobilisation du secteur privé pour le recensement des sites internet illicites ou clandestins (voir D.2), et encouragement des gouvernements utiliser les lignes directrices sur la prévention de la vente illégale par l'internet de substances placées sous contrôle international (publication des Nations unies)</p>	En cours	EM, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants, Secteur Privé, CER	<p># Nombre d'États membres qui ont fait circuler et utiliser les lignes directrices destinées sur la prévention de la vente illégale sur Internet de substances placées sous contrôle international</p>	<p>Ministères de la sûreté et de la sécurité/ Communication et information/Agence Nationale de Lutte contre la Drogue Secteur privé INTERPOL. CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS, OSC</p>
<p>b. Echange des meilleures pratiques avec les autres États membres de l'UA sur l'évolution de la production et du trafic de drogues, les tendances et les conditions de la consommation actuelle de cannabis par les jeunes adolescents, l'abus de codéine et de fentanyl, les graves menaces qui se profilent à l'horizon concernant l'usage des SNP et des STA, le partage des capacités d'analyse médico-légale, la surveillance des produits chimiques et pharmaceutiques et la prévention de la vente illégale de substances réglementées par internet</p>	En cours	EM, CER	<p>- Le rapport biennal de la CUA comprend une partie sur les meilleures pratiques concernant les tendances et les conditions, les défis et les dangers émergents et persistants.</p>	<p>Ministères de la Santé, de la Sécurité et de la Sûreté Autorité de Régulation des Médicaments Agence de lutte contre la drogue AMA, INTERPOL, CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS</p>

G. DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF/ PROMOTION DE MOYENS DE SUBSISTANCE ALTERNATIFS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF G1 --- MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063 DE L'UA ET DE SON PREMIER PLAN DÉCENNAL C'EST-À-DIRE LE CADRE STRATÉGIQUE COMMUN POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN VUE DE LA TRANSFORMATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DU CONTINENT				
a. Lutte contre la pauvreté et les inégalités et les causes profondes de la criminalité et de la violence qui, en Afrique comme ailleurs, entravent la croissance, aggravent la vulnérabilité des populations et sont à l'origine de la production, de l'offre, du trafic et de la demande de drogue	En cours	EM, CER, Commission Nationale du Plan	# des États membres qui ont mis en place des mécanismes pour la mise en œuvre nationale de: - l'Agenda 2063 de l'UA - du Protocole de la CEA au traité instituant la Communauté économique africaine (traité d'Abuja de 1991), sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement - de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable	Ministères du commerce, des Affaires Intérieures, de l'Education, du Travail, de la Justice, du Développement Social et des Affaires Etrangères Commissions Nationales de Planification CUA DAS Planification Stratégique des Politiques, Suivi, Evaluation et Mobilisation des Ressources (SPPMERM, UA) CER, CEA-ONU
a. Promotion de la libre circulation des personnes et du libre-échange dans les États membres afin de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et des capitaux sur le continent	En cours	EM, CER, Commission Nationale du Plan	# d'États membres qui ont mis en place des mécanismes pour la mise en œuvre nationale: - de l'Agenda 2063 de l'UA - du Protocole de la CEA au traité instituant la Communauté économique africaine (traité d'Abuja de 1991), sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement - de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable	Ministères du commerce, de l'intérieur, de l'Education, du Travail, de la Justice, du Développement Social et des Affaires Etrangères Commissions Nationales de Planification CUA DAS SPPMERM AU CER, CEA-ONU
b. Lutte contre le chômage des jeunes, et développement du potentiel humain et social de l'Afrique et pour la construction de sociétés inclusives, ne marginalisant personne	En cours	EM, CER, Commission Nationale du Plan	Nombre d'États membres qui ont mis en place des mécanismes pour la mise en œuvre nationale de la directive : - de l'Agenda 2063 de l'UA - Protocole de la CEA au traité instituant la Communauté économique africaine (traité d'Abuja de 1991), sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement - 2030 Agenda des Nations Unies pour le développement durable	Ministères du Commerce, des Affaires Intérieures, de l'Education, du Travail, de la Justice, du Développement social et des Affaires étrangères Commissions Nationales de Planification CUA DAS SPPMERM UA CER, CEA-ONU

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF G2 --- PROMOTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES IMPÉRATIFS DE DÉVELOPPEMENT ÉNONCÉS AU TITRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES POUR 2030				
a. Mise en œuvre d'interventions de protection sociale et de sécurité sociale pour les populations vulnérables, y compris pour les personnes qui consomment des stupéfiants pendant leur traitement	En cours	EM, CER, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants	# d'États membres qui ont étendu l'assistance et la protection sociales aux groupes et aux membres les plus vulnérables de leur société	Ministères du Développement Social, de la Justice, de la Santé et de l'Education CUA SPPMERM/DAP/DAS/HRST ONU DC BR, CEA OSC
b. La politique visant à promouvoir une sécurité fondée sur les droits de la personne humaine, et l'État de droit et à garantir les droits des citoyens sur le continent, à mettre en place des institutions stables, non corrompues, qui serviront de socle au développement	En cours	EM, CER, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants	# Nombre d'États membres qui ont étendu leur programme d'assistance et de protection sociales pour couvrir les groupes et les membres les plus vulnérables de la société	Ministères du Développement Social, de la Justice, de la Santé et de l'Education CUA SPPMERM/DAP/DAS/HRST ONU DC BR, CEA OSC
c. Mettre l'accent sur la santé, la protection des droits de l'homme et la perspective de genre dans la lutte contre la drogue, en mettant en œuvre la SDG 3.5: "Renforcer la prévention et le traitement de la toxicomanie, y compris la prise de stupéfiants et l'usage nocif de l'alcool"	En cours	EM, CER, Conseils Nationaux de Lutte contre les Stupéfiants	# Nombre d'États membres qui ont élargi leurs prestations de services d'assistance et de protection sociales aux groupes et aux membres les plus vulnérables de leur société	Ministères du Développement Social, de la Justice, de la Santé et de l'Education CUA SPPMERM/DAP/DAS/HRST ONU DC BR, CEA OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF G3 --- RELANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE (CAADP) DE L'UA EN CIBLANT NOTAMMENT LES PROPRIÉTAIRES DE POINTS DE VENTE D'ALCOOL AU TITRE DES PROGRAMMES DE DIVERSIFICATION DES REVENUS				
a. Encouragement des producteurs de cannabis et de khat à bénéficier des efforts visant à renforcer la sécurité alimentaire sur le continent dans le cadre du Programme de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres qui ont fait appel à des producteurs de cannabis et de khat pour participer à des projets nationaux de vulgarisation du PDDAA # Nombre d'États membres qui ont aidé les propriétaires de points de vente d'alcool à diversifier leurs activités agricoles ou à se lancer dans des activités artisanales telles que la menuiserie ou la couture	Ministère de l'agriculture CUA, DREA Ministère du Travail/Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture DREA Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) CER, BR de l'ONUJDC CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF G4 --- RENFORCEMENT DES INTERVENTIONS JUDICIAIRES POUR FREINER L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES IMPLIQUÉES DANS LA PRODUCTION DE DROGUES ILLICITES				
a. La confiscation des avoirs provenant d'opérations de production de drogues illicites (machines, conteneurs, véhicules, biens et le gel de leurs comptes bancaires licites) une fois les enquêtes entamées	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres qui ont confisqué les capitaux provenant des activités de production de stupéfiants illicites	Ministères de la Justice, de la Sécurité Les Forces de l'Ordre Nationale CER, Bureau Réginaux de l'ONU DC CUA DCU/DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
a. Soutien aux hommes politiques locaux opérant dans des zones vulnérables et à haut risque dans leur campagne en faveur du développement d'infrastructures à vocation économique et sociale financées par l'État et le secteur privé dans leur région	En cours	EM, CER	# Nombre d'États membres qui ont mis en place des infrastructures à caractère social et économique dans des zones rurales et urbaines vulnérables et présentant de hauts risques en matière de consommation et de production de drogues illicites	Ministères des Travaux Publics, des Transports, du Commerce, du Commerce et des Finances, du Développement social, de L'éducation et de la Santé CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS, OSC
b. Echange des meilleures pratiques avec les autres États membres de l'UA sur la façon de promouvoir le développement alternatif et les moyens de subsistance alternatifs, en particulier par la mise sur pied d'infrastructures sociales et économiques, et la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA, des objectifs de développement durable des Nations unies pour 2030 et du Programme global de développement de l'agriculture africaine de l'UA.	En cours	EM, CER, UA SPPMERM	- Le rapport biennal de la CUA comprend une partie consacrée aux meilleures pratiques visant la promotion du développement alternatif et des moyens de subsistance de substitution.	Ministères des Travaux Publics, des Transports, du Commerce, des Finances, du Développement social, de L'éducation et de la Santé Département de l'Economie Rurale et Agricole (DREA) Département Infrastructure et Energie (DIE) CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS

H. LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE FONDÉE SUR LE PRINCIPE DE LA RESPONSABILITÉ COMMUNE ET PARTAGÉE				
Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF H1 --- MOBILISER LE SOUTIEN DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES ANTIDROGUE ÉQUILIBRÉES ET PRIVILÉGIANT LE DÉVELOPPEMENT DANS LES ÉTATS MEMBRES				
a. Création d'un forum national regroupant des partenaires internationaux en vue de préparer des mises à jour sur la réalisation des stratégies nationales de lutte contre la drogue/du plan directeur antidrogue, en identifiant les enjeux et les lacunes techniques et financières à surmonter.	En cours	EM, partenaires internationaux, Ambassades, agences de l'ONU	# Nombre d'États membres qui possèdent un forum destiné aux partenaires opérationnels pour la mise en œuvre de leur programme de contrôle des drogues	Conseils Nationaux de Contrôle des Drogues Partenaires internationaux, Agences de l'ONU CER, BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF H2 --- PRENDRE PART À DES FORUMS INTERNATIONAUX, CONTINENTAUX ET RÉGIONAUX POUR ABORDER LA QUESTION DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE CONFORMÉMENT AU PRINCIPE DE LA RESPONSABILITÉ COMMUNE ET PARTAGÉE, ET DÉBATTRE DE POLITIQUES COMMUNES À ADOPTER EN AFRIQUE EN APPLICATION DE CE PRINCIPE				
a. Utilisation de la communication sécurisée INTERPOL en place pour le partage d'informations en temps utile et l'utilisation de bases de données, de notices et de diffusions dans le cadre d'enquêtes sur des affaires de drogue	En cours	EM, AU DAS & CPS, UNODC, CND, INTERPOL, CRCS, CONSEILS NATIONAUX	# Nombre d'États membres utilisant et participant à des enquêtes/échanges d'informations transfrontaliers # Nombre d'États membres participants : - STC-HPDC - HONLEA - RPCCOs/Interpol - CND - Autrez forum de lutte anti-drogue	Ministères des affaires étrangères, Police, sécurité de l'État INTERPOL CER BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS
b. Participation à des enquêtes transfrontalières conjointes et échange de renseignements et d'informations sur la criminalité au sein des États membres	En cours	EM, UA DAS & CPS, UNODC, CND, INTERPOL, CER, Conseils nationaux de contrôle des drogues	# Nombre d'États membres utilisant et participant à des enquêtes/échanges d'informations transfrontaliers # Nombre d'États membres participants : - STC-HPDC - HONLEA - RPCCOs/Interpol - CND - Autres forums de lutte anti-drogue	Ministères des affaires étrangères, Police, sécurité de l'État INTERPOL CER BR de l'ONUDC CUA DCU/DAS
c. Participation active aux sessions du Comité technique spécialisé de l'UA sur la santé, la population et la lutte anti-drogue et aux réunions et formations continentales ultérieures; aux réunions des chefs des services de répression des stupéfiants (HONLEA) ; à celles des organisations régionales de coopération des chefs de police / Interpol; et enfin à celles des CER sur la sécurité et de la Commission des stupéfiants des Nations unies	En cours		EM, UA DAS & PSC, UNODC, CND, INTERPOL, CER, Conseils nationaux de lutte anti-drogue, Nombre d'EM utilisant et participant à des enquêtes/échanges d'informations transfrontaliers# Nombre d'États membres participants : - STC-HPDC - HONLEA - RPCCOs/Interpol - CND - STC-HPDC - HONLEA - RPCCOs/Interpol - CND - Autres forums de lutte antidrogue	Ministères des affaires étrangères, Police, sécurité de l'État INTERPOL CER BR de l'ONUDC ASC DCU/ DAS

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
<p>OBJECTIF H3 --- RENFORCER L'ENTRAIDE JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE ET LES ACCORDS D'EXTRADITION ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'UA ET LES PAYS D'OUTRE-MER LORSQUE DES RESSORTISSANTS FONT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE POUR DES INFRACTIONS LIÉES À LA DROGUE</p>				
<p>a. Extradition et entraide judiciaire accélérées avec les États membres de l'UA et d'autres pays non africains, sur la base des protocoles correspondants de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée</p>	<p>En cours</p>	<p>EM, CER/ Bureaux du conseiller juridique de la CUA, Ambassades concernées</p>	<p># Nombre d'États membres ayant conclu des accords multilatéraux avec tous les États membres de l'Union africaine</p> <p># Nombre d'États membres ayant conclu des accords d'extradition avec tous les autres États membres de l'Union africaine</p>	<p>Ministères de la Justice et des Affaires étrangères Les Conseils Nationaux de Lutte Antidrogue (CNLAD) Ambassades concernées ONU DC Bureau du conseiller juridique de la CUA REC, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS, OSC</p>
<p>b. Accords de rapatriement accéléré entre les États membres de l'UA et les pays développés lorsque le rapatriement d'Africains est retardé en raison d'allégations selon lesquelles les prisons africaines ne respectent pas les normes en matière de droits de l'homme, en particulier dans le cas des femmes délinquantes ou des passeurs ayant des personnes à charge</p>	<p>En cours</p>	<p>EM, CER/ Bureaux du conseiller juridique de la CUA, Ambassades concernées</p>	<p># Nombre d'États membres ayant signé des accords d'extradition avec des pays d'outre-mer où leurs ressortissants sont détenus pour des infractions liées à la drogue</p>	<p>Ministères de la Justice et des Affaires étrangères Conseils Nationaux de Lutte Antidrogue Ambassades concernées ONU DC CUA Bureau du conseiller juridique CER, BR de l'ONU DC CUA DCU/DAS, OSC</p>

Activités/résultats	Calendrier	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
<p>c. Échange des meilleures pratiques avec les autres États membres de l'UA sur le renforcement de la coopération régionale et internationale fondée sur le principe de la responsabilité commune et partagée, de soutien technique et financier et de participation à des activités régionales et internationales de renseignement. Cette coopération inclut également des accords d'extradition et d'entraide judiciaire accélérés pour lutter contre la drogue et la criminalité</p>	<p>En cours</p>	<p>EM, CER, CUA, ONUCAFRIPOI, INTERPOL</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport biennal de l'UA comprend une partie sur les meilleures pratiques concernant le renforcement de la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre la drogue et la criminalité 	<p>Ministères de la Justice et des Affaires Etrangères Conseils Nationaux de Lutte Antidrogue Ambassades concernées INTERPOL, AFROPOL, CER, BR DE L'UNODC Bureau du conseiller juridique CUA DCU/DAS CUA</p>

I. AMÉLIORATION DE LA GESTION, DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS, DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION, AUX NIVEAUX CONTINENTAL, RÉGIONAL ET NATIONAL, DU PLAN D'ACTION DE L'UA SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ (2019-2023)

Activités/résultats	Timetable	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
OBJECTIF I1 --- RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA COMMISSION DE L'UA À GÉRER, COORDONNER ET ÉVALUER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE L'UA SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ ET À EN RENDRE COMPTE (2019-2023)(PAUA)				
a. La Commission de l'UA établit/soutient une unité de gestion de programme (PMU) dévouée dotée d'un gestionnaire de programme et de personnel technique pour gérer la mise en œuvre du PAU à partir du Département des affaires sociales (DAS), de la Commission de l'UA avec une mission à caractère transversal/intégral au sein de toutes les divisions de la DAS et des départements de la CUA concernés par le PAU	En cours	CUA DAS/DCU, CER	*Unité de gestion des programmes établie à la CUA, appelée Unité de lutte antidrogue au sein du Département des affaires sociales de la CUA (DCU/DAS de la CUA)	Conseils Nationaux de Contrôle Antidrogue ; Points de contact du réseau EPI des médicaments au sein des États membres CUA DCU/DAS OSC
b. La Commission de l'UA établit et met à jour la base de données des centres de coordination des Conseils Nationaux de Lutte Antidrogue des États membres sur la réduction de la demande de drogue, la prévention, le traitement, le respect de la loi et les organisations de la société civile, et ce en vue de coordonner les informations échangées entre ces entités.	En cours	CUA DAS/DCU, CER	Une base de données des centres de Coordination Nationaux regroupant les principaux acteurs de la lutte antidrogue dans les États membres est créée et régulièrement mise à jour par la Commission de l'UA *La CUA communique régulièrement aux Conseils Nationaux de lutte antidrogue des EM des informations sur les meilleures pratiques en la matière	Conseils Nationaux de lutte antidrogue drogues ; Personnes-ressources CUA DCU/DAS OSC

Activités/résultats	Timetable	Entité responsable	Indicateur (s)	Principales sources de données
c. La Commission de l'UA soutient les conseils nationaux de coordination de la lutte antidrogue en partageant des informations récentes sur la lutte antidrogue et les meilleures pratiques relatives aux différents secteurs représentés dans ces organismes: santé, justice, éducation, développement social et préoccupations continentales des OSC en matière de drogue	En cours	CUA DAS/DCU, CER	*National Drug Control Councils in MS receive regular updates on best practices in drug control from the AU Commission	*Les conseils nationaux de lutte antidrogue des États membres reçoivent régulièrement de la Commission de l'Union africaine des mises à jour sur les meilleures pratiques en matière de lutte contre la drogue
d. La Commission de l'UA, en collaboration avec les EM et les CER, détermine les besoins prioritaires des États membres et des CER en matière de formation technique pour la lutte contre la stupéfiants.	En cours	CUA DAS/DCU, CER	*La Commission de l'UA recense les besoins des États membres et des CER en formation technique pour la lutte contre les stupéfiants	Conseils Nationaux de Lutte contre les stupéfiants; Points de contact du réseau épi des médicaments dans les États membres CUA DCU/DAS OSC
e. La Commission de l'UA accroît la capacité des PMU à rassembler les données relatives aux stupéfiants et à procéder à l'analyse et à la diffusion des informations sur les tendances en matière de stupéfiants dans tous les États membres de l'UA	En cours	CUA DAS/DCU, CER	*La Commission de l'UA rassemble et analyse les tendances en matière de consommation et de trafic de drogue sur le continent	Conseils Nationaux de Lutte contre les stupéfiants; Points de contact du réseau épi des médicaments dans les États membres CUA DCU/DAS OSC